



PARC NATUREL RÉGIONAL

BAIE DE SOMME PICARDIE MARITIME

VOLUME 37

atlas

paysager et patrimonial

Ailly-le-Haut-Clocher

CH'LIVE D'IMAGES ÉD PÈR ICHI

Introduction

Un atlas c'est quoi ?

Le paysage est « une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations » (Définition de la Convention Européenne du Paysage tenue à Florence). Autrement dit les paysages expriment notre relation aux territoires, qu'il s'agisse de territoires patrimoniaux, ordinaires, urbains, ruraux...

Constitué de la **rencontre entre l'Homme et les éléments naturels**, le paysage est aussi associé à un **ensemble de pratiques et d'usages, de valeurs et de représentations sociales**. Dans le cadre de l'aménagement du territoire ou de la conservation du patrimoine, il est nécessaire de connaître ces pratiques et usages, d'en comprendre les structures et d'en saisir les évolutions et valeurs associées. C'est pourquoi des outils de connaissances sont définis, dont l'Atlas. Centré autour de trois grandes actions : **identification, caractérisation, qualification des paysages**, l'atlas participe à la sensibilisation des publics et des acteurs de l'aménagement.

Sommaire

I. Paysage et Histoire

- a. Paysage d'aujourd'hui
- b. Les unités paysagères
- c. Évolution du paysage

II. Patrimoines

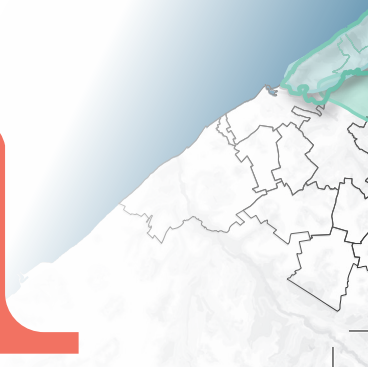
- a. Histoire, démographie et activités
- b. Patrimoine vivant
- c. Patrimoine religieux
- d. Patrimoine bâti
- e. Patrimoine militaire et civil
- f. Petit Patrimoine
- g. Couleurs et matériaux

III. Recommandations Paysagères

- a. Entrée de ville Est
- b. Entrée de ville Ouest
- c. Place du Maréchal Leclerc

Mentions légales

Éditeur : Baie de Somme 3 Vallées, Immeuble GAROPÔLE, place de la gare, 80100 Abbeville | Imprimeur : Leclerc | Directrice de la publication : P.Poupart
Textes : V.Fontaine, C.de Zélicourt, Atelier de l'Ours, X.Lethève |
Relecture : F.Brasseur | Conception graphique : MA Weyl
Cartes & illustrations : V.Fontaine, C.de Zélicourt, M-A. Weyl
Ne peut être vendu | Dépôt légal 2021 | Parution Juin 2021 |
Tiré à 300 exemplaires sur papier PEFC Offset Blanc 100g/m²
Reproduction soumise à autorisation de Baie de Somme 3 Vallées



Ailly-le-Haut-Clocher

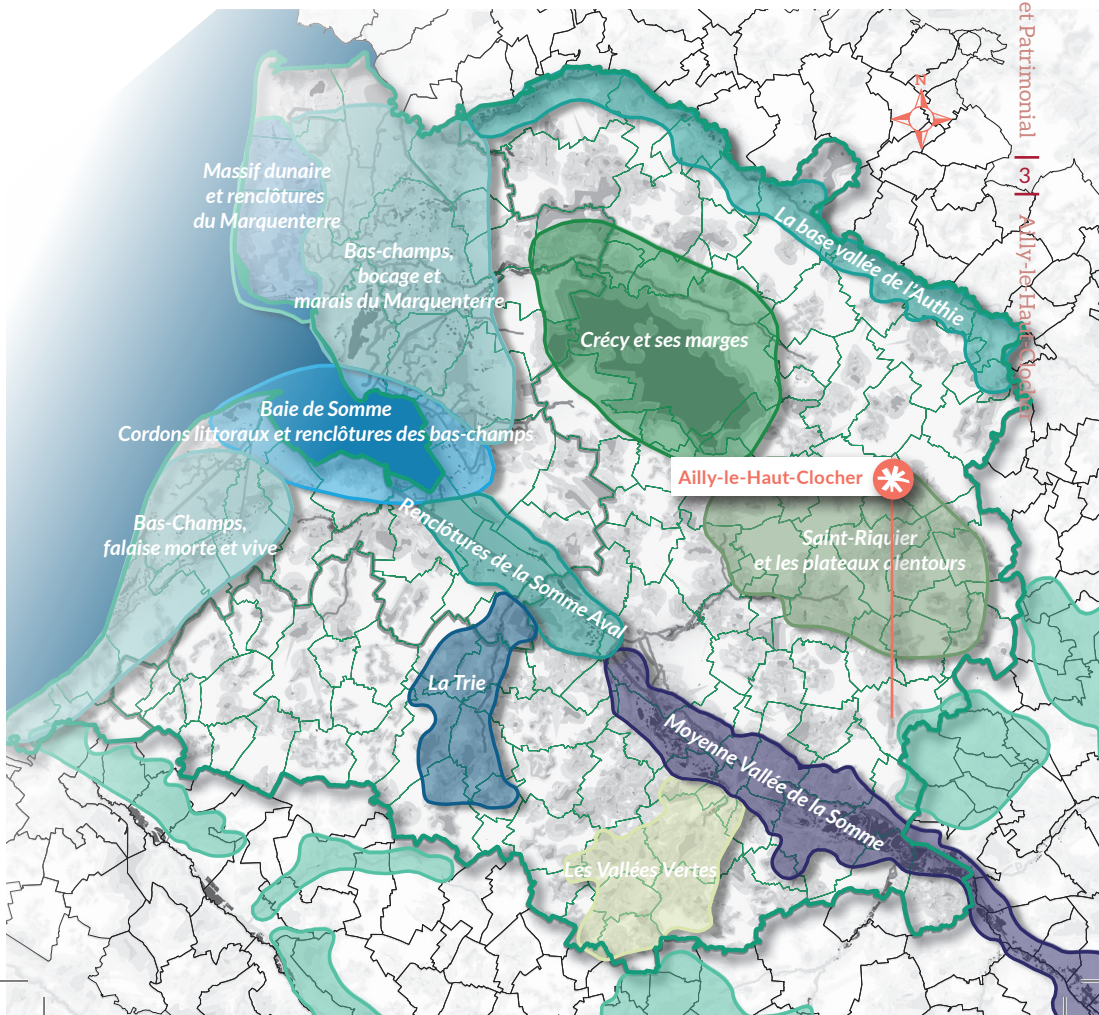
50° 04' 43" Nord
1° 59' 46" Est

Une commune du Parc

Située dans la région Hauts-de-France, Ailly-le-Haut-Clocher est une commune de Picardie maritime. Ce territoire a vu naître en 2020, le Parc naturel régional Baie de Somme Picardie maritime, dans lequel se trouve le bourg de Ailly et ses annexes : Alliel et Famechon.

Ailly-le-Haut-Clocher se situe dans l'ancien comté du Ponthieu, à 13 km à l'est d'Abbeville et plus précisément entre Flixecourt (à 10 km au sud-est) et Saint-Riquier (à 7 km au nord-ouest).

Ce village de 997 habitants et d'une superficie de 10,81 km², est jouté par Yaucourt-Bussus et Bussus-Bussuel, Villers-sur-Ailly au Nord et par Long et Cocquerel au Sud. Il a comme autres voisins Francières et Buigny-l'Abbé à l'Ouest et Brucamps à l'Est. La commune est desservie par la D1001, la D32 et longée par l'A16.





Une commune au
cœur du Ponthieu

Paysage & Histoire

Ou comment
s'est construit
ce territoire

Une commune au sein du plateau du Ponthieu

Ailly-le-Haut-Clocher se situe entre deux ensembles paysagers reconnus en Picardie maritime. Celui du **plateau agricole ouvert** du Ponthieu et le **fond de vallée du fleuve Somme**.

Etant à équidistance entre le cœur respectif de ces deux ensembles paysagers, il a hérité du sol, des pratiques et de l'histoire du plateau du Ponthieu, mais il reste dans le giron d'influence de la vallée. Cette influence est visible dans son développement urbain contemporain.



Vue sur l'auréole bocagère d'Ailly-le-Haut-Clocher

Paysage d'aujourd'hui

Ce plateau du Ponthieu grand de plus de 1000 km² est situé au Nord Ouest de la Picardie. Constitué d'un sol crayeux surmonté d'une couche limoneuse, il est essentiellement recouvert de paysages agraires. L'altitude de ce plateau varie entre 60m et 120m et culmine autour de Coulouvillers.



Les paysages de la commune sont des témoins représentatifs de ce plateau. Souligné par une ceinture bocagère servant de trait d'union à la biodiversité, le bourg d'Ailly-le-Haut-Clocher et ses annexes (Famechon et Alliel) se profilent au sein d'étendues céréalières ou betteravières.

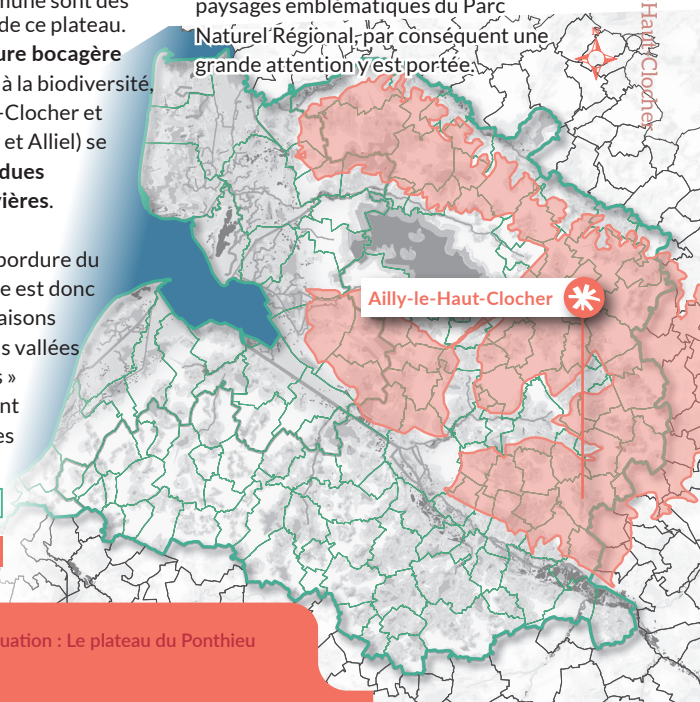
Cette commune est en bordure du plateau du Ponthieu. Elle est donc marquée par des déclinaisons géologiques. Ce sont des vallées sèches appelées « fonds » ou « fonds de vallée ». Sont présentes au sud-est : les

vallées d'Ailly et du Moulin, au nord-est : celles d'Ergnies et d'Hémimont.

Ces vallées sèches donnent à la commune un caractère vallonné.

De ce géomorphisme particulier découle aussi des pentes quasiment verticales, séparant des bandes de terres cultivées. Ces pentes sont appelées rideaux (rideau des Jacques au Sud). Ce territoire fait partie des paysages emblématiques du Parc Naturel Régional; par conséquent une grande attention y est portée.

Périmètre du Parc naturel régional 
Le plateau du Ponthieu 



Carte de situation : Le plateau du Ponthieu

Le plateau du ponthieu

Géologie, Topographie et Hydrologie







Situé sur un sol formé lors du Crétacé supérieur, le socle géologique du Ponthieu est à dominante calcaire, avec la formation de quelques marnes qui affleurent. Au dessus de celui-ci, se trouve une couche de limons, issus des périodes glaciaires. La partie en fond de vallée est elle surmontée de dépôts alluvionnaires dits fluviaux. Tout ceci amende l'ensemble du territoire. Ces dépôts (essentiellement en vert, ci-dessous) sont des ressources non négligeables pour le développement d'une flore particulière et par conséquent, d'une faune et d'une agriculture particulières. C'est aussi au sein de ces fonds de vallons que se concentrent une majeure partie de la population .

Comme évoqué précédemment, le plateau du Ponthieu se situe entre 60 et 120 mètres au dessus du niveau marin. D'une variation altimétrique faible, il est en réalité constitué d'une multitude de déclinaisons, formant des vallons ou fonds. Ce sont dans ces fonds que se trouvent les alluvions.

La partie haute du plateau n'étant traversée que par des vallées sèches, la ressource en eau est essentiellement souterraine. L'agriculture riche de ce plateau dépend en majeure partie de la proximité aux **nappes phréatiques affleurantes**. Ce qui permet l'approvisionnement des différents puits.

Le sol calcaire a la particularité de laisser facilement passer l'eau. L'excédent d'eau va ruisseler d'une vallée à une autre pour enfin finir en Baie de Somme. C'est pourquoi la gestion des sols du Ponthieu influe fortement sur la qualité de l'eau en Picardie Maritime.

Abbeville

-  Vallées principales Humides
-  Vallées sèches : Fonds
-  Cours d'eau
-  Plateau Haut Céréaliier

Vallée de l'Authie

Seuls les bourgs du plateau, entourés d'un ensemble de haies et de prés, sont protégés des vents dominants allant du Sud-Ouest au Nord-Est.

Cette opportunité énergétique est connue depuis plusieurs siècles. Il est par exemple évoqué dans les documents historiques, l'existence d'anciens moulins. De nos jours une rangée d'éoliennes s'aligne le long de la D938, en bordure nord du plateau ou encore tout proche, de l'autre côté de l'A16 sur la commune de Cocquerel.

Le sol d'un territoire agit comme un socle au paysage. Ses particularités, sa teneur en roche, son apport en eau (...) sont des caractéristiques qui ont conduit au fil des années, les habitants du Ponthieu à créer des pratiques agraires, des modes d'habitats, des systèmes de déplacement (...) adaptés et propres à ce territoire, formant un paysage singulier.

Vallée du Scardon

Saint-Riquier

Ailly-le-Haut-Clocher



Vallée de la Somme

Vallée de la Nièvre

Au delà d'une emprise géologique, le Ponthieu est aussi un lieu délimité par une culture commune. Cette culture est basée sur une histoire singulière.

Histoire du Ponthieu

Le Ponthieu est historiquement le pays du pont, le «**Pagus Pontibus**» des Romains, celui où la voie d'Agrippa, tracée entre Boulogne et Amiens franchit l'Authie.

L'agriculture au cœur du développement de ces communes : défriché depuis l'époque pré-romaine, le plateau abrite une histoire agricole de longue date. Ce passé agraire est encore très présent.

Ces communes sont riches de leurs agricultures, ou plus exactement de leurs polycultures. Betteraves, blés et autres céréales et fourrages façonnent encore la majeure partie du Ponthieu.

Le Ponthieu médiéval et abbatial :

Le territoire deviendra sous Clovis, le **Grand-duché de la «Francia Maritime seu Pontica»** puis cinq siècles plus tard il sera recentré dans un comté du Ponthieu.

Le Ponthieu médiéval sera marqué par la forte présence d'abbayes (dont celle de Saint-Riquier) et des Maisons de templiers. Ces religieux vont ainsi continuer le défrichement initié par les romains. Forgeant à leur tour le paysage agricole mais aussi urbain des communes.

Le Ponthieu comme frontière :

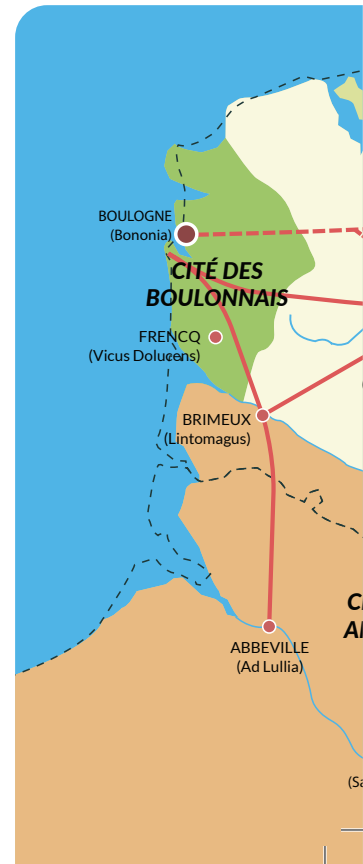
Berceau d'une dynastie française disputée entre le royaume de France (les de Valois), d'Angleterre (les Plantagenêt) et d'Espagne, l'Authie deviendra frontière nationale jusqu'au traité des Pyrénées en 1659.

Ceci, est visible par la présence de «**Muches**» : des cachettes souterraines. Et semble expliquer le caractère introverti picard ; ces derniers longtemps malmenés par ces guerres.

Première et Seconde Guerres mondiales :

L'Est du département de la Somme est connu pour son passé funeste, des batailles de la Première Guerre. Cependant le Ponthieu est aussi le territoire d'une histoire attachée au Second affrontement mondial. En raison de sa proximité géographique à Londres de nombreux missiles V1 sont partis de ce territoire redevenu frontière militaire.

L'histoire partagée entre les communes du Ponthieu a forgé ce territoire tout autant que son socle géologique. Son caractère frontalier, son rôle de lieu de passage, son défrichement précoce à l'échelle historique Française (...) ont entraîné des dynamiques, elles aussi propres à ce paysage. Sol et histoire ont constitué un ensemble d'éléments paysagers particuliers, tels que les fermes isolées, le bocage de fond de vallée, ou encore la forme regroupée de l'habitat.



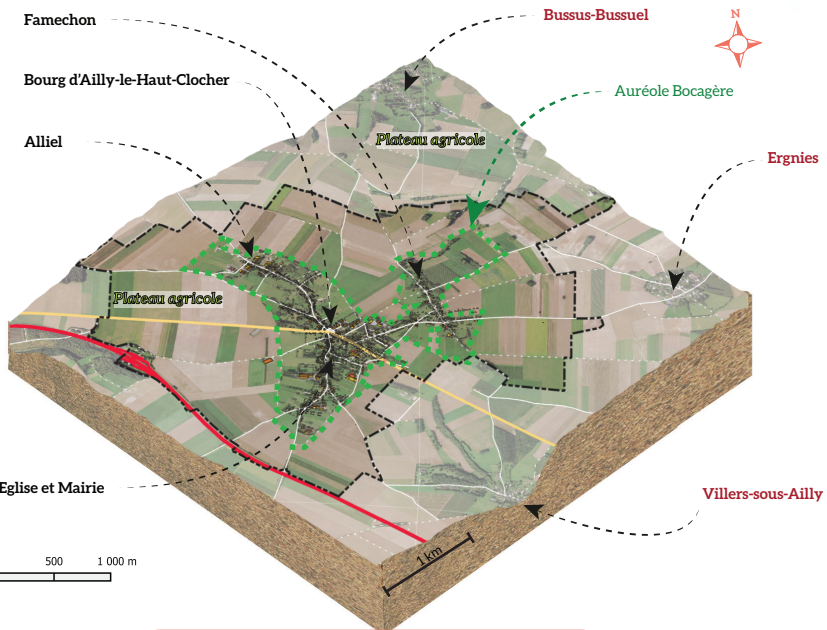
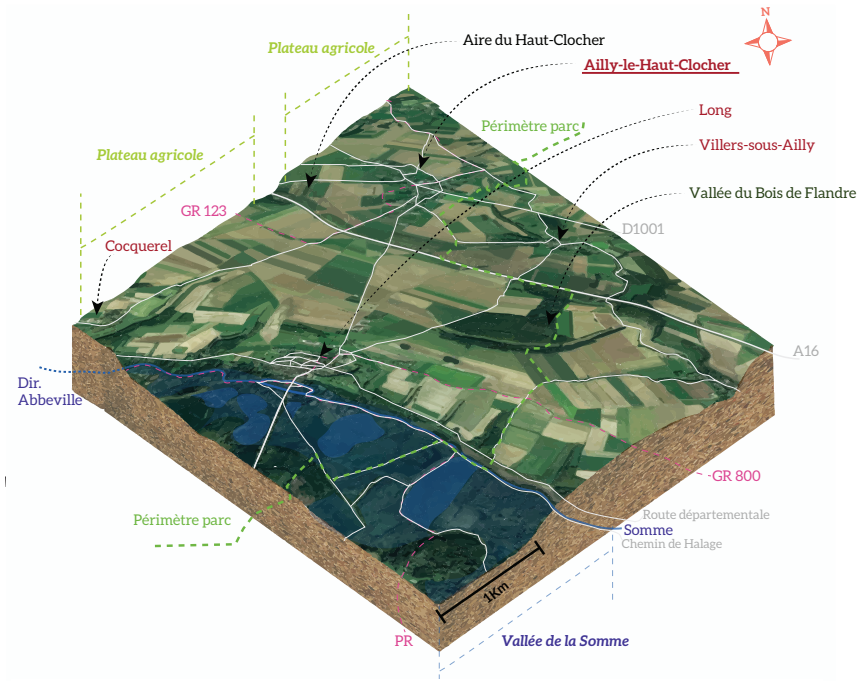
«Le tambour» traces archéologiques d'un enclos rectangulaire à double fossé ©R.Agache



Carte des tracés gallo-romains
©Asso Puerorum Villa



Un territoire construit sous deux influences



Bloc digramme
 - Ailly-le-Haut-Clocher à proximité de la Somme -

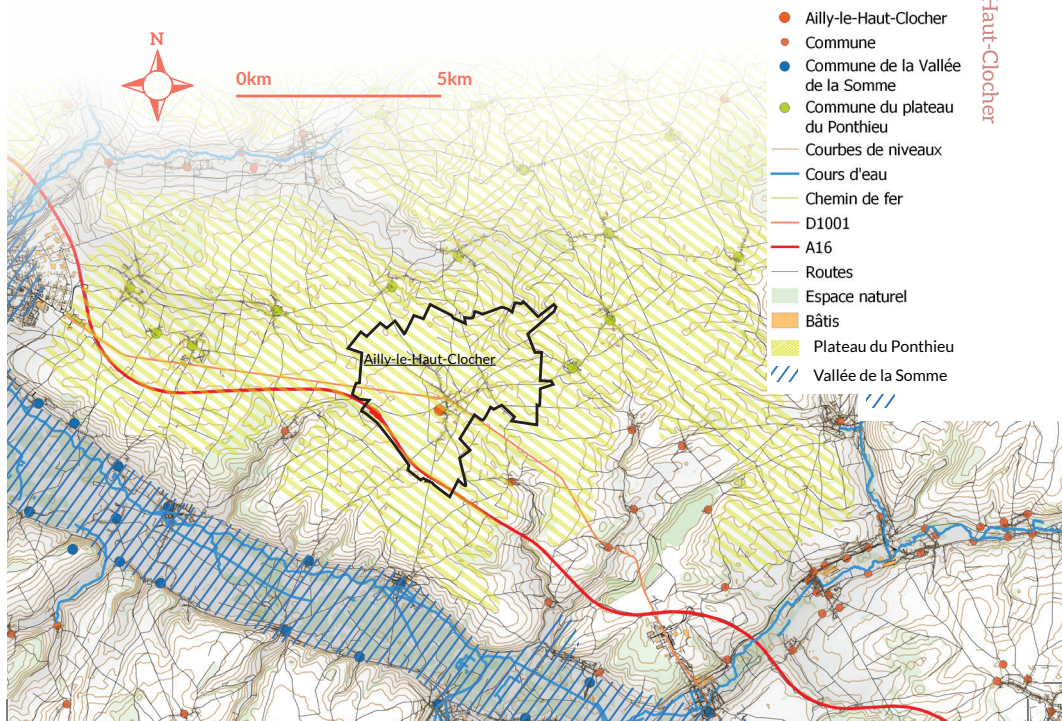


Comme évoqué précédemment, la commune d'Ailly-le-Haut-Clocher est inscrite dans le territoire plus large du plateau du Ponthieu. Cet ancrage lui vaut plusieurs caractéristiques : une altimétrie moyenne, assez faible ; ou encore un sol limoneux particulièrement riche en nutriments (...). Tout ceci a des conséquences sur son paysage. Par exemple une altimétrie faible, couplée à une histoire agricole antique ont abouti à la construction d'un bourg central dense qui concentre l'entièreté ou presque des habitations. Les potentialités du sol ont elles, permis le développement d'une activité agricole forte (etc). Nous rappelons ici, que le paysage naît de l'articulation entre les souhaits de l'Homme (besoin nourricier par exemple) et de ce qu'offre son environnement (le sol ; le ciel ; ...). Ailly-le-Haut-Clocher et l'ensemble du plateau n'y déroge pas.

Cependant Ailly-le-Haut-Clocher n'est pas le seul fruit de son ancrage terrestre. En effet, son développement démographique ainsi que sa forme particulière sont dûs à une autre influence, celle de la vallée de la Somme.

A proximité directe, cette vallée, offre par son développement une autre facette à Ailly-le-Haut-Clocher. Empruntée depuis longtemps par bateau, elle a permis son propre essor au fil des années. Cet axe majeur de déplacement a orienté le développement de la Picardie maritime. Aboutissant de nos jours au développement de deux axes routiers parallèles à cette vallée : l'autoroute 16 et la départementale 1001.

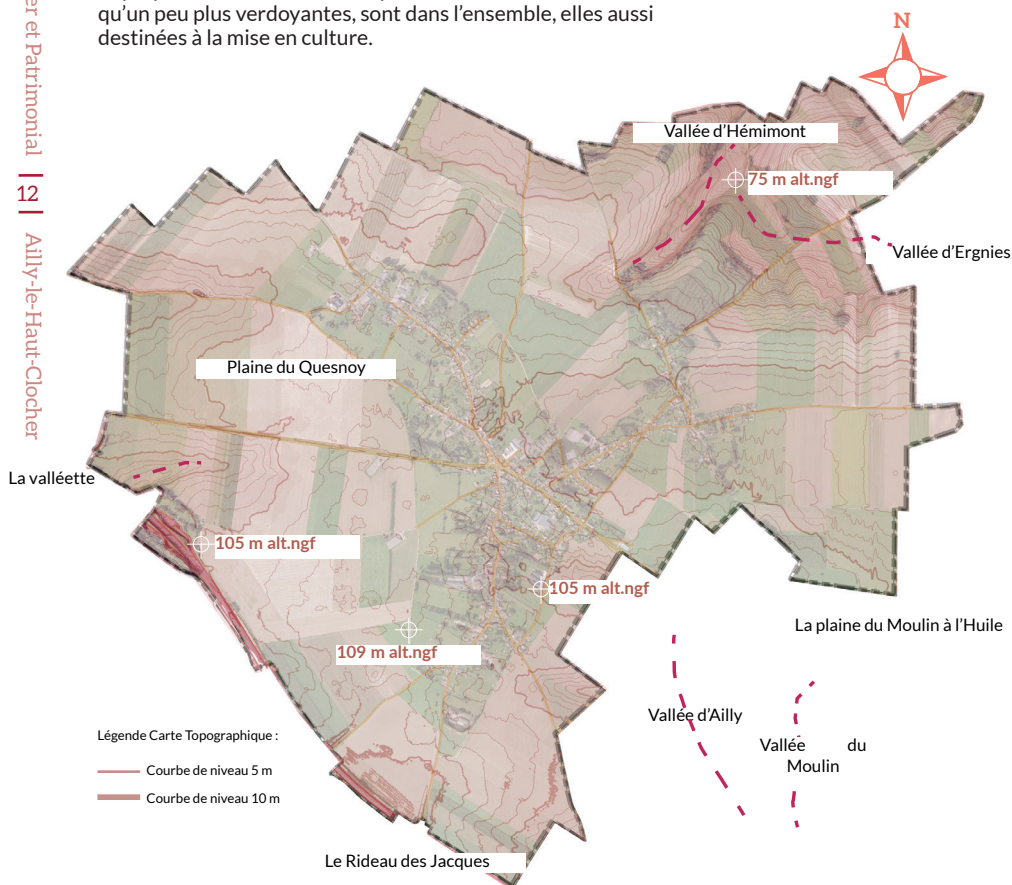
Ces deux axes passent par Ailly-le-Haut-Clocher, ce qui a permis à cette commune de se développer, augmentant au passage son nombre d'habitants. Mais cela a aussi agi sur le développement de son tissu urbain, l'orientant de plus en plus le long de la départementale 1001.



Le sous-sol calcaire de Ailly-le-Haut-Clocher est comme sur toutes les communes du plateau, surmonté par des sols limoneux assez profonds, favorables aux grands cultures. Aussi ces sols ont été déboisés depuis l'époque romaine voire même avant. Cette couche de limon est issue des dépôts dus aux retraits des glaciers en fin de périodes glaciaires.

Le bourg d'Ailly-le-Haut-Clocher se trouve au point le plus élevé de la commune. Cette position géographique apportait probablement un avantage militaire. Elle permet en tout cas, une fois sorti du cœur urbain, de balayer d'un regard une grande partie de la commune.

Allant de 75 m au plus bas pour 109 m au plus haut, l'ensemble de la commune est relativement plat, même pour une commune du plateau du Ponthieu. Quelques vallées dites sèches, car ne possédant pas de cours d'eau, s'éparpillent tout autour de ce point haut. Ces vallées bien qu'un peu plus verdoyantes, sont dans l'ensemble, elles aussi destinées à la mise en culture.



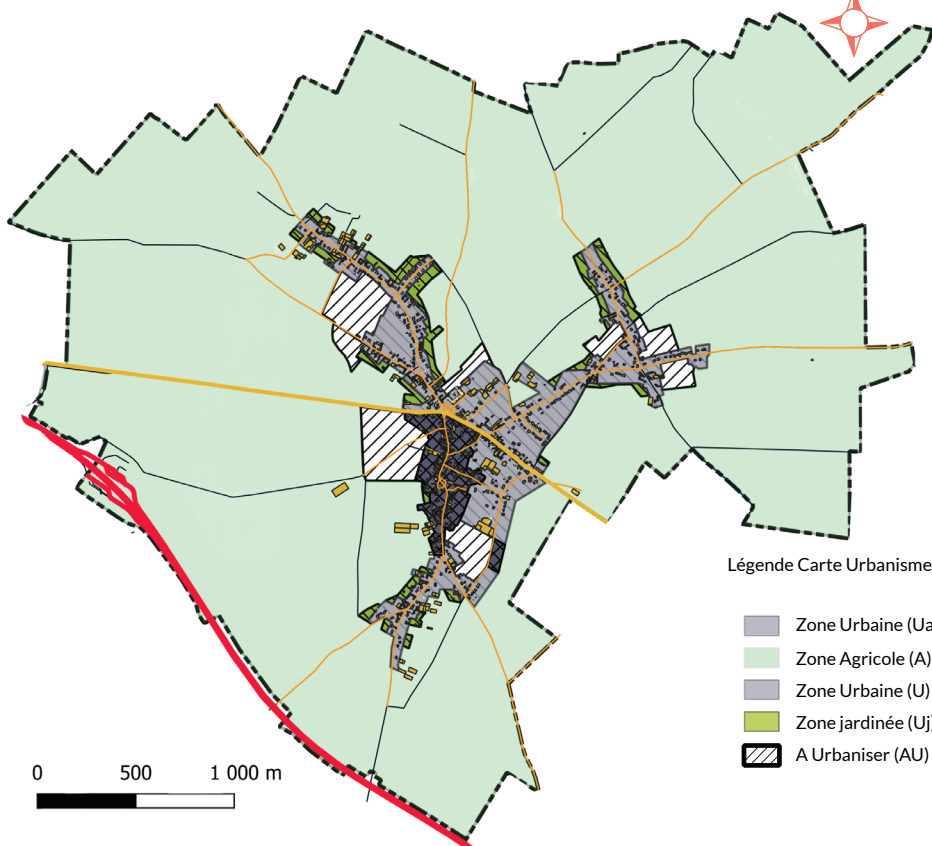
Carte topographique d'Ailly-le-Haut-Clocher
Une commune en hauteur de plateau

Ailly-le-Haut-Clocher n'étant traversée par aucun cours d'eau et son sol calcaire laissant facilement passer l'eau, son agriculture dépend essentiellement de la récupération d'eaux pluviales ainsi que de sa proximité à la **nappe phréatique**, qui a permis l'apport des différents puits et anciennes mares.

Le développement urbain de la commune s'organise autour de la départementale 1001. Traversant d'Est en Ouest la commune, elle draine l'ensemble des flux provenant des axes mineurs Nord-Sud (D32-D46).

La commune est dotée d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU). Ce document a pour but de penser et planifier le développement urbain de demain. Celui d'Ailly-le-Haut-Clocher tente de densifier le cœur urbain déjà présent. Ne possédant pas de dépendances isolées, les zones à urbaniser viennent s'accoler au bourg existant.

L'autoroute 16 qui borde la commune au sud, possède sur le territoire une aire de repos.

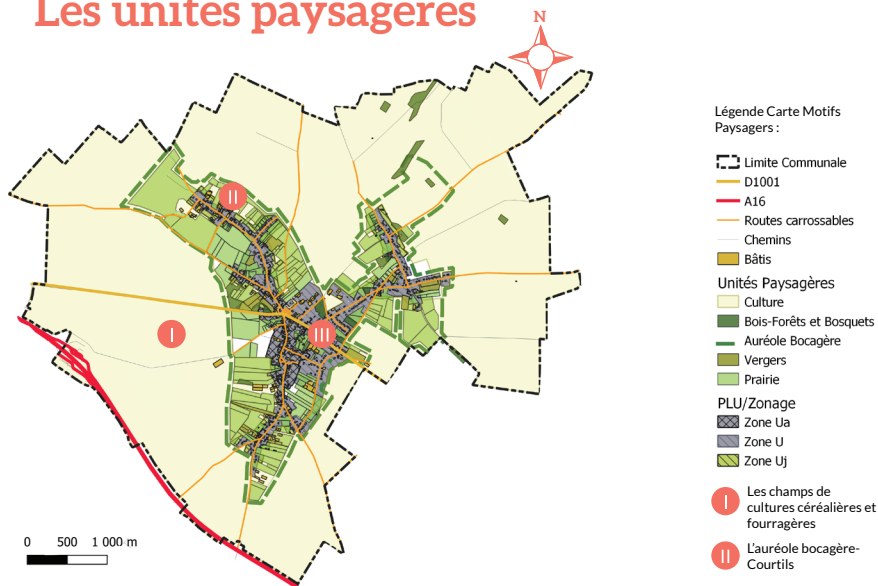


Légende Carte Urbanisme :

- Zone Urbaine (Ua)
- Zone Agricole (A)
- Zone Urbaine (U)
- Zone jardinée (Uj)
- A Urbaniser (AU)

Plan Local d'Urbanisme d'Ailly-le-Haut-Clocher
Une urbanisation dense et resserrée autour des axes
de circulation

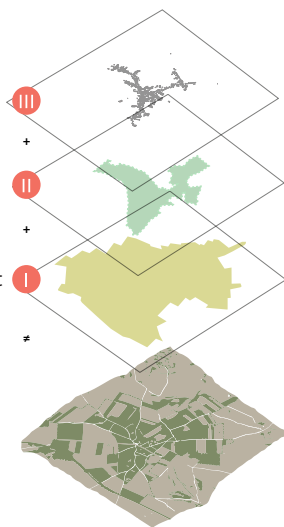
Les unités paysagères



Carte des motifs paysagers d'Ailly-le-Haut-Clocher

Les unités paysagères, définies arbitrairement, s'apparentent à des micro-paysages s'emboîtant dans un paysage plus large, à l'image des poupées gigognes. Elles ne sont donc pas indépendantes l'une de l'autre. Au même titre qu'Ailly-le-Haut-Clocher, s'inscrit à l'articulation entre la vallée de la Somme et le plateau agricole du Ponthieu, l'auréole bocagère de cette commune est intimement liée à l'organisation des terres céréalières qui l'entourent. Ces deux unités sont interdépendantes. Ceci est historiquement dû au droit à tout éleveur de pouvoir accéder à l'ensemble des parcelles extérieures au bourg (droit de vaine pâture). Ce qui a entraîné la création de pâtures closes (Courtills) destinées au seul usage individuel. Cet usage privé étant en réponse à la mise en commun des parcelles avoisinantes. Ces interrelations sont multiples et sont issues de toutes sortes de causes (culturelles, historiques, environnementales...). Le choix ici, de segmenter ce paysage en unités a pour but d'expliciter celui-ci, mais en aucun cas ces unités fonctionnent individuellement et indépendamment les unes des autres.

«Le paysage n'est pas la somme des éléments qui le composent» - A.Roger



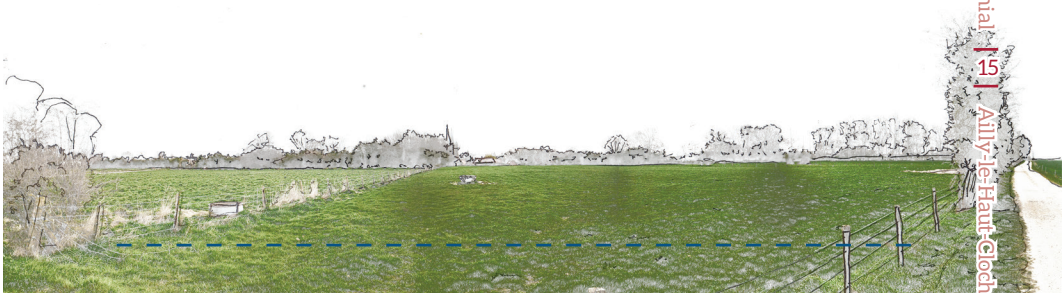
I Champs

Ces plaines composées de de grands champs de polyculture (céréalières et/ou fourragères) viennent entourer les îlots urbains, telle une mer de labour.



II Les courtils

Ces prés associés à des haies sont appelés «Courtils». Destinés à l'élevage ces prés ont de multiples bienfaits.



III Cœur Urbain

Concentrées autour des axes de circulations, les habitations forment des bourgs ou hameaux assez denses. Hormis les activités agricoles situées à l'extérieur de ce bourg, l'ensemble des activités humaines se font en son sein.



Champs

Un territoire agraire de longue date

Les paysages d'Ailly-le-Haut-Clocher sont majoritairement agricoles. **Étendus sur près de 800 ha**, les champs forment l'unité paysagère principale de la commune. Issus d'un défrichage remontant à l'époque pré-romaine, ces espaces de cultures englobent le cœur de bourg. **Ces parcelles sont ouvertes et attenantes** l'une à l'autre sans barrière physique, formant un grand espace de culture sans réelle limite.

Établis sur un sol limoneux riche, ceci a permis le développement d'une **polyculture variée** : betteraves, colza, pommes de terre, blés, lin et autres céréales et fourrages se succèdent au fil des saisons et des années. Cette agriculture a constitué pendant longtemps l'activité principale de la commune, la plupart des habitants travaillaient alors dans les champs. De nos jours avec la mécanisation des campagnes opérée tout au long du XX^e siècle, ces paysages sont travaillés à l'aide de tracteurs et autres outils agricoles. Favorisés par ce sol riche en nutriments et par une technologie toujours plus évoluée, ces champs représentent une belle part de la richesse économique de la commune.

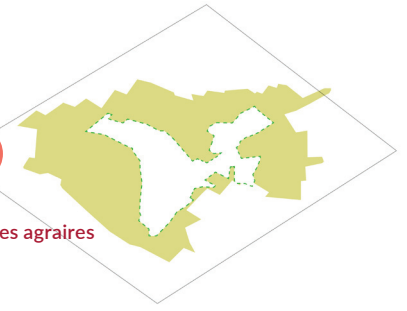
Ces espaces ouverts de grandes dimensions procurent une **sensation d'omniscience**. En effet, une fois en bordure de ces terres on y perçoit tout, de toute part : les fonds de vallée, les alignements d'arbres des voies routières, les bourgs voisins(...). Cette position contemplative du paysage par le visiteur est finalement très contradictoire de celle vécue par ceux qui façonnent ces terres : les agriculteurs. Ces derniers par leurs travaux répétés et ceux de leurs

Vue sur les champs avec au dernier plan le bâti de la coopérative agricole



1

Schéma des plaines agraires



5



Outil agricole au sein du labour

6



Labour vu depuis le tour de haie

prédécesseurs, ont su laisser leurs empreintes sur cette terre. Cette vision d'un territoire offrant des ressources, donne un double visage à ces paysages agricoles, celui du **paysage contemplé** d'une part et celui du **paysage** pratique, exploité, **vécu** d'autre part.

Décrits parfois comme ordinaires, ces champs recèlent en réalité d'une **multitude de variantes** (voir photographies ci-contre). **Dessinés par la main de l'Homme**, ils changent au gré des cultures, du climat et des saisons.

Ces paysages constitués essentiellement de **lignes d'horizons fortes**, donnent la sensation d'un paysage plat. La moindre ligne verticale (arbres, habitations, moulins...) se dresse alors entre l'horizon et les surfaces exploitées. Cet aspect plat renforce la relation au ciel, celui-ci étant très présent. C'est pourquoi, ces paysages peuvent changer de tout au tout selon le climat.

La topographie héritée des vallées sèches fait légèrement varier les points de vue sur ces plaines et ainsi ponctue ce plateau.

1



Paysage de labour à l'est du bourg

2



Paysage agricole-vue sur le moulin de Bussus-Bussuel

3



Espaces de cultures

4



Culture de blé ©ALO

Les Courtils

Un village-courtills très représentatif

« Ailly le pays des haies », voici un nom bien accrocheur. Malgré la disparition de quelques haies au siècle dernier, Ailly-le-Haut-Clocher est un des villages du Ponthieu ayant le mieux conservé son « tour de haie ». Mais à quoi servent ces haies ?

Ces haies font partie d'un ensemble, appelé parfois **village-bosquet** ou encore **courtills***. Cette **auréole bocagère** est un système agricole complet et résultat de nombreux facteurs historique, social, économique, agricole(...).

Cette auréole bocagère est constituée de petits prés d'élevage (~1ha) parfois surmontés de plants de vergers, cerclés par des haies libres. Ces prés appelés courtills s'étendent en directe proximité du cœur urbain. C'est pourquoi on parle d'auréole. Ce courtill vient entourer, protéger, magnifier l'espace habité.

Le mot **courtill** vient du latin « **cortile** ». Il désignait en France jusqu'au XVIII^e siècle, les jardins et il est resté employé dans certaines régions pour désigner « une petite cour ou jardin de campagne qui n'est point fermé de murs mais seulement de haies, de fagotage ou de fossés ». (d'après « le langage des géographes » de François de Dainville). « **Corti** » (**ch'corti**) en picard désigne le bout d'un jardin, généralement clos de haies, où poussent quelques arbres fruitiers.

Cette ceinture/auréole bocagère rend de nombreux services : protège du vent ; offre de la fraîcheur aux troupeaux ; augmente la productivité des terres ; améliore la qualité du sol. Elle peut servir aussi de ressources, elle est bénéfique au passage des espèces sauvages et abrite une flore locale, sans oublier l'apport nourricier des arbres fruitiers et des haies.

Courtill : Petit jardin attaché à une maison de paysan, généralement clos de haies ou de barrières.
Définition CNTRL



Prunellier

Photographie aérienne des années 50 - Présence forte de prés-verges de nos jours quasiment disparus



II



Schéma des courtils

Cette ceinture est cependant menacée. La baisse de productivité de l'élevage au profit de la polyculture, questionne son usage. On assiste de plus en plus à la disparition des haies puis à un retournement du sol pour en faire des terres de labours. Disparaissent concomitamment les chemins appelés «tour de haie» ou «tour de ville».



Charme



Noisetier



Courtils-Tour de Haie Entrée Ouest

Atlas Paysager et Patrimonial | | Allier-le-Haut-Clocher

7

Paysage de courtils-Tour de ville-Alliel



8

Pré-vergers-Alliel



Atlas Paysager et Patrimonial | | Allier-le-Haut-Clocher

9

Paysage de pâture à l'intérieur du village



10

Paysage de pâture en fond de vallée



Cœur Urbain

Forme urbaine et espaces publics

Ce village habité depuis plusieurs millénaires s'est constitué autour de trois bourgs : Ailly, Alliel et Famechon. Ailly situé au sud de la commune s'étend le long de la D1001 et la D32. Alliel au nord-ouest est dans la continuité de la D32. Famechon au nord-est, est situé le long de la Rue d'Ergnies et de la Rue du château. S'étendant le long des axes de circulation, ces trois bourgs historiques ont fini par se rejoindre. Formant un tissu complexe en forme d'étoile ou de doigt de gants. Ce développement urbain concentré autour de ces bourgs s'explique par la volonté de ne pas empiéter sur les parcelles réservées à l'agriculture.

Etat Major 1866

- - Sentiers 1866
- Axe 1866
- Bâti

PLU/Zonage

- Zone Urbaine (Ua)
- Zone Agricole (A)
- Zone Urbaine (U)
- Zone jardinée (Uj)
- ▨ A Urbaniser (AU)

Photographie prise depuis le clocher
-Vue sur le carrefour D32-D1001-



Atlas Paysager et Patrimonial | 20 | Ailly-le-Haut-Clocher

11

Route départementale 32- Alliel
Cette route traverse le village du Nord au Sud, les habitations avec jardins se succèdent, laissant parfois place à un pré, une mare, une ferme(...).



Route départementale 1001- Ailly
Cette route majeure du village est longée de bâtis légèrement décalés de celle-ci. Tournés vers la route, ces derniers permettent de créer un cadre urbain cohérent.

12

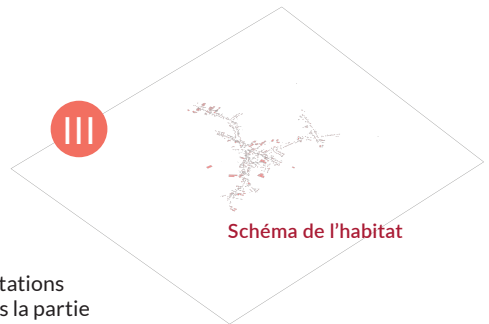
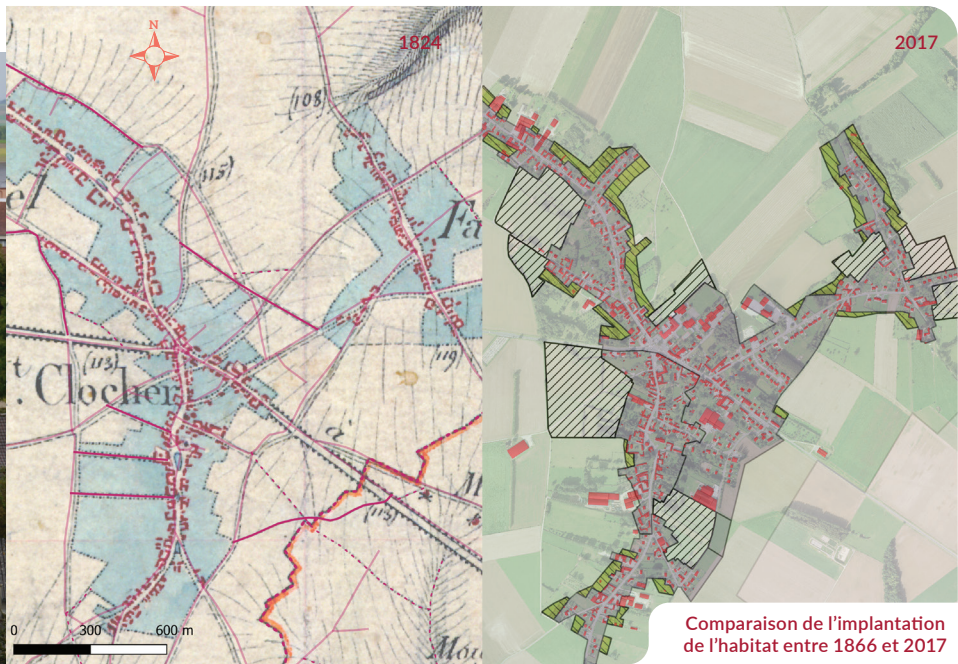


Schéma de l'habitat

Orientées vers les axes de circulation, les habitations les plus anciennes sont en pignon sur rue. Dans la partie centrale d'Ailly les maisons sont accolées les unes aux autres, formant un tissu dense. Alors que celles d'Alliel et Famechon laissent place à des dents creuses. La commune s'est historiquement développée le long de l'axe Nord-Sud (D32). Mais avec le temps, ce tissu s'est élargi en particulier le long de la D1001. Formant de nos jours, un pôle urbain commun autour de cette route départementale.



Comparaison de l'implantation de l'habitat entre 1866 et 2017



13

Rue de la Nacre - Lotissement de la nacre
Ce récent lotissement fonctionne en clos fermé où chaque habitation est centrée au sein de sa parcelle.



14

Route départementale 46-Famechon
Cette annexe moins dense tend à se construire le long des axes de circulation. Cependant ces habitations contemporaines s'écartent de la route.

Des unités paysagères qui s'entremêlent

Nous pouvons constater sur les photographies ci-dessous, que les unités paysagères se chevauchent fortement. Il est donc essentiel de bien les comprendre comme un ensemble cohérent. Malgré l'évolution des pratiques agricoles, le bouleversement de ce système, visible par le retournement des terres au profit d'une production agricole toujours plus grande, peut avoir de réelles conséquences sur l'ensemble de la commune.

Pouvant créer de prochains conflits de voisinage entre habitat et agriculture.



A tous les visiteurs et promeneurs

La visite d'Ailly-le-Haut-Clocher est facilitée par la présence du «tour de haie» 8,4km. Ce tour parsemé de panneaux d'indication vous permettra d'arpenter l'ensemble du village en toute sérénité. A la jonction entre les courtils et les cultures, ce parcours permet de profiter pleinement de leurs deux ambiances respectives. Le calme froid des plaines balayées par le vent s'équilibrera parfaitement avec le fourmillement vivant des courtils.

La sensation d'omniscience décrite précédemment, donne aux promeneurs une qualité de points de vue sur ces champs. Mais c'est bien au sein des courtils, protégé des vents et du soleil qu'ils se sentiront le mieux. Ce cocon verdoyant qui clôture l'espace urbain donne un véritable charme à Ailly-le-Haut-Clocher.

Cette balade dominicale sur le sentier du tour de haie satisfera plus d'un promeneur.

Un paysage aux multiples variantes



- | Champs
- || Les Courtils
- ||| Cœur Urbain

1 à 14 Localisation des photographies descriptives des pages 17 à 21

Cartographie aérienne de l'ensemble des photographies descriptives précédentes

Évolution du paysage

Le paysage par définition évolue : changement de saison, de point de vue, de lumière. Il mute sans cesse, même au gré du climat. Les vents et pluies d'un instant façonnent notre rapport à un territoire.

L'étude de ces évolutions permet une meilleure compréhension des paysages.

En effet une étude historique des fonctions (agricole, jardinière, d'habitat...) attribuées à un ensemble de parcelles permet une meilleure anticipation des dominantes évolutives de ces paysages.

Autrement dit, nous recherchons ici les dynamiques créatrices des enjeux d'aujourd'hui et de demain.

De la notice géographique de 1899 aux dernières informations étatiques, ces paysages agricoles ont connu des modifications, retraçons les.

Cartes des occupations des sols en trois temps donnés

1866-1891

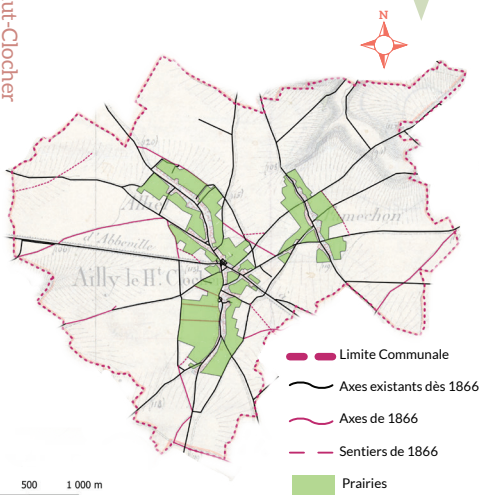
Cassini + Notice géographique

Commune de
1081 ha dont :
1007 ha agricole
-947 ha de labour
-15 ha jardin
-38 ha de bois
-41 ha non agricole
99,52 ha de prairies avec vergers
et/ou jardins

1950

Géoportail

Commune de 1055 ha dont :
-58 ha de Pré-Verger
-107 ha de prairies nues



Entre 1866 (carte de Cassini) et 2017, nous constatons la disparition presque complète des vergers. Cela s'explique par la modification des pratiques agraires depuis la première Révolution industrielle, délaissant l'élevage au profit de la production de céréales. Ce phénomène s'est intensifié à la suite de la Seconde Guerre mondiale, avec une mécanisation forte des campagnes. Sans oublier, les politiques anti-alcoolisme entraînant l'arrachage des pommiers, pour stopper les productions locales de cidre.

Mais les vergers ne sont que les témoins visibles de ce changement de pratiques.

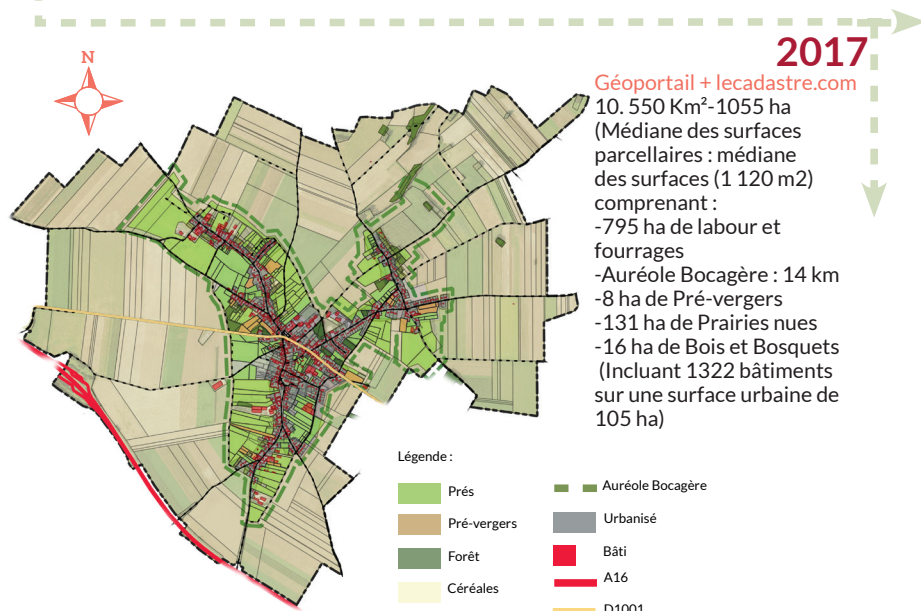
L'ensemble du système d'occupation a été bouleversé. Fonctionnant au Moyen Âge autour d'un assolement triennal, le système d'occupation des sols des villages du Ponthieu s'articulait autour de la gestion des pratiques agraires.

Les villageois du Ponthieu faisant appel à leur droit à la «vaine pâture». C'est à dire le droit à ce que tout bétail puisse circuler tranquillement d'une parcelle en jachère à une autre.

Ceci a empêché la clôture des champs. Seule une première ceinture bocagère se forme, à l'arrière des fermes pour cultiver fruits et légumes.

Puis au XVIII^e siècle une seconde clôture apparaît en lien avec une remise en question de la rentabilité du système de jachère.

La seconde ceinture n'étant plus visible, la première encerclant le bourg d'Ailly, est encore perceptible. Elle est cependant menacée.



Évolution du paysage et des pratiques

Le paysage en évoluant par son occupation du sol a aussi beaucoup évolué au niveau de ses axes de circulation. De nombreux chemins du XIX^e siècle sont devenus des routes ou bien ont disparu.

Cette transformation traduit l'évolution des pratiques. Les habitants se sont mis au fil des années à se déplacer plus en voiture qu'à pied et les agriculteurs dotés de plus gros outils agricoles ont délaissé ces chemins devenus obsolètes.

Il reste cependant encore un certain nombre de chemins, en particulier ceux constituant le tour de haie (voir ci-contre). Il est cependant important de prendre conscience de l'opportunité qu'ils offrent : un droit à l'arpentage de la commune.



Évolution des chemins (1866 à Aujourd'hui)

Certains chemins de la commune ont disparu depuis 1866, probablement dû au remembrement d'après guerre. C'est le cas à Famechon où une portion du «tour de haie» ou «tour de ville» a disparu. Cette parcelle désormais céréalière n'est plus séparée des habitations.

- ■ Limite Communale
- Sentiers Actuels
- ~ Axes existants dès 1866
- Pré
- Axes de 1866
- Bâti
- Sentiers de 1866
- Auréole Bocagère












«tour de haie» ou «tour de ville» :
ensemble des chemins qui font le
tour des Courtils

La politique de remembrement en Somme

La politique de remembrement est une des origines possibles de la disparition de ces chemins, mais surtout la raison d'un bouleversement des pratiques agricoles. Cette politique fût forte en Picardie, particulièrement sur les terres ravagées par la Première Guerre mondiale. Les terres de Picardie maritime, remembrées tardivement contrairement au reste de la Somme, sont issues d'une loi du 9 mars 1941. Ailly-le-Haut-Clocher comme tout le reste du Ponthieu n'y échappa pas. La Somme fait partie des 10 départements les plus remembrés de France, qui représentent à eux seuls 50% des terres remembrées, soit près de 200 000 ha pour la Somme. Cela a eu un impact considérable sur les pratiques agricoles, mais aussi sur les paysages samariens.

Évolution des parcelles (1952 à Aujourd'hui)

Au niveau de l'entrée Ouest de la commune, à l'endroit de l'actuel cimetière, nous pouvons constater la disparition des prés, encore visibles en 1952. Ces retournements perceptibles un peu partout dans le Ponthieu traduisent la modification des systèmes agricoles. De plus, nous pouvons noter la disparition de l'alignement d'arbres longeant la route d'Abbeville (D1001).

-  Prés 1952
-  Pré-vergers 1952
-  Pré ou pré-vergers de 1952 disparus
-  Forêt
-  Allée Plantée en 1952
-  Bâti
-  Auréole Bocagère



Les Patrimoines

Traces
d'histoire et de
mémoires



Le patrimoine d'une commune est l'ensemble des biens hérités de nos ascendants.



Eglise d'Ailly-le-Haut-Clocher

Ces traces d'histoire, nous permettent de transmettre les mémoires des anciens. Ces biens sont multiples : bâtis, religieux, militaires mais aussi vivants, immatériels... Longtemps habitées, au moins depuis le néolithique, les communes du Ponthieu en sont richement dotées. Il nous faut, nous aussi le conserver pour participer à cette transmission.



Histoire

Les traces antiques

La commune comme l'ensemble du plateau du Ponthieu est depuis longtemps occupée par l'Homme. Le nombre de traces gallo-romaines sur la commune, le prouve aisément. Voici quelques-uns des lieux où ont été détectées des traces archéologiques romaines ou proto-romaines :

- Au chemin du Priaux, présence d'une villa ;
- Aux lieux-dits «La valléette» et «les Brèches», R.Agache a détecté la présence de villas ayant une cour orientée sud-est et possédant des dépendances ;
- Au lieu dit la «Longue Raie», où il y a des substructions gallo-romaines qui évoquent la présence d'une agglomération antique secondaire au bourg ;
- ... et bien d'autres sites qui sont des résidus de villa gallo-romaine.

Étymologie

La recherche étymologique autour de nom de la commune, nous emmène en 814, où l'on trouve une première trace écrite évoquant le terme d'« Alliacum ». Ce terme latin est la combinaison entre « Allius » (Anthroponyme masculin et latin) et « acum ». (qui provient du celté). Par la suite le nom évolua pour aboutir au terme : «Ailly», mais Ailly «-en-Ponthieu» et non «le-haut-clocher». C'est au milieu XVII^e siècle que la commune change de nom pour la dénomination actuelle.

Concernant les deux annexes, **Alliel** provient de Ailliel évoqué en 1138. Ceci signifie probablement : le « petit Ailly ». **Famechon** ou plus précisément Famechon-les-ailly apparaît pour la première fois en 1261 sous le nom de « Fanmechon ».

Ailly-le-Haut-Clocher.— Sortie de l'Usine



Pour l'anecdote

Victor Hugo est passé dans la commune en 1849.

Epoque médiévale

La commune d'Ailly était pendant le Haut Moyen Age sous le contrôle de la seigneurie de Domvast, jusqu'en 831 où elle est passée sous l'autorité de l'abbaye de Saint-Riquier. Elle est ainsi séparée en 4 fiefs distincts.

Meurtrie pendant les nombreux conflits du XIII^e siècle au XVI^e siècles au sein de cette région frontrière entre les royaumes de France, d'Espagne et d'Angleterre, son église fût incendiée en 1546. Lors de cet incendie volontaire, 130 habitants réfugiés à l'intérieur de celle-ci, y perdirent la vie. Elle fût aussi ravagée par les troupes du Maréchal d'Ancre en 1615, ou encore pillé en 1639. Durant cette période elle a donné naissance à la famille d'Ailly. L'un de ses membres le chevalier Baudoin d'Ailly, mort en 1415 fût conseiller et chambellan du roi Charles VI.

En 1556 M Glassant entreprit la construction de la flèche de l'église. Ce projet considérable pour une petite commune a été hypothétiquement financé par Henri II.

Les deux Guerres Mondiales

Les deux Guerres Mondiales qui ont fait rage dans le département de la Somme ont fait de nombreuses victimes aillacoises. Durant la Seconde Guerre mondiale, une rampe de lancement V1 a vu le jour au sein de la commune. Cette base militaire allemande est encore partiellement visible à l'extrémité Nord-Ouest de la commune (Alliel) et a fait l'objet de forts bombardements, n'épargnant pas les habitations à proximité.

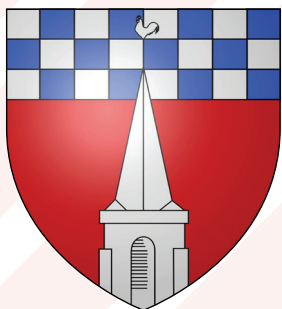
Démographie et activités

Ailly-le-Haut-Clocher contrairement aux communes voisines du Ponthieu, comprend près de 1000 aillacoises et aillacoises. La moyenne des communes voisines étant autour des 200 habitants, cette commune est une des plus importantes de la communauté de commune du Ponthieu-Marquenterre. Comme une majeure partie des communes rurales du Ponthieu, Ailly-le-Haut-Clocher a vu sa population diminuer fortement à la suite des deux Révolutions Industrielles et des deux Guerres mondiales. Par exemple l'auteur de la notice géographique, nous indique qu'en 1896 la commune de 1081 ha, comptait 936 habitants.

Activités passées

Dès la première Révolution Industrielle, la commune voit naître en son sein une usine à vapeur appartenant à la famille Sabras. Cette unique usine, active jusqu'en 1930, confectionnait des boutons de nacre. Près de 80 habitants y étaient employés. Cette usine abrita ensuite l'entreprise Massiot-Philips. Aujourd'hui, ce sont les locaux de la communauté de communes. L'activité dominante au Moyen Age et sous l'ère industrielle fût l'agriculture. Cette activité encore très présente dans la commune a été permise par la qualité agraire du sol. La présence d'argile et de calcaire dans le sol a amené les agriculteurs à extraire de la marne pour amender leurs sols.

Blason de la commune



Le blason communal

Le blason d'Ailly-le-Haut-Clocher tel qu'on le connaît de nos jours, fut adopté par le conseil municipal en 1970. Issu du blason de la famille d'Ailly, possédant lui aussi un fond rouge surmonté d'un «écheteté» (quadrillage en partie haute), les deux branches d'alisier familiaux ont été substituées au profit du clocher emblématique de la commune.

Commerces et activités actuelles

Ailly-le-Haut-Clocher est doté de nombreuses structures publiques locales, telle que l'école Victor Hugo ou encore le collège Alain Jacques. Nous retrouvons aussi une centre de poste, une gendarmerie ainsi que les locaux des services techniques de la communauté de communes Ponthieu-Marquenterre.

La vie des aillacois et aillacoises est animée par plusieurs associations et clubs. Certaines de ces structures sont centrées autour des activités sportives : Club de Handball, Tennis, Football, Gymnastique mais aussi Danse, Art pictural ou bien club de Yoga, ou encore un club de Tir à l'arc. Le Comité des fêtes, Amicale des sapeurs pompiers ou encore la Société de chasse participent à la vie locale et font l'animation de la commune.

Nous pouvons constater que le tissu associatif est dense au sein de la commune, et participe fortement à la qualité de vie de ses habitants. Sans oublier le marché local qui avive la commune chaque vendredi.

Il existe aussi des entreprises privées, en voici quelques unes :

- Le relais fleuri un bar tabac
- La boulangerie «l'aillacoise»
- Le restaurant les tisons
- Le garage Couronnel
- L'épicerie du Haut Clocher
- La pharmacie Claeys
- Ou encore un pôle médical, et autres services médicaux.

Artisans et élevage canin cohabitent aussi au sein de la commune.

Cependant ce sont les activités agricoles qui dessinent la plupart des terres communales. De nombreux agriculteurs sont présents sur la commune. Un bâtiment montre l'importance des activités agricoles et agro-alimentaire au sein de la commune, celui de la coopérative agricole. Ce grand bâtiment qui ferait presque de l'ombre au clocher est situé entre le Chemin Blanc et la rue d'Ergnies. Cette coopérative est un centre important pour les agriculteurs du plateau du Ponthieu. Elle contribue à l'économie locale et valorise les produits des agriculteurs. Nous notons aussi la présence d'un producteurs d'endives, Chemin du Pré Pillard, ou encore d'un élevage de lapin à l'entrée Est.



Carte postale ancienne
- L'hôtel de ville ©Delcampe -

Ailly-le-Haut-Clocher (Somme) — L'Hôtel de ville

Edit. Canmartin

S. Petit, photo-édit. Langre



AILLY-

campe.net

Ailly-le-Haut-Clocher (Somme)
Route de Long et Vue de l'Eglise



Carte postale ancienne
-La route de Long ©Delcampe-

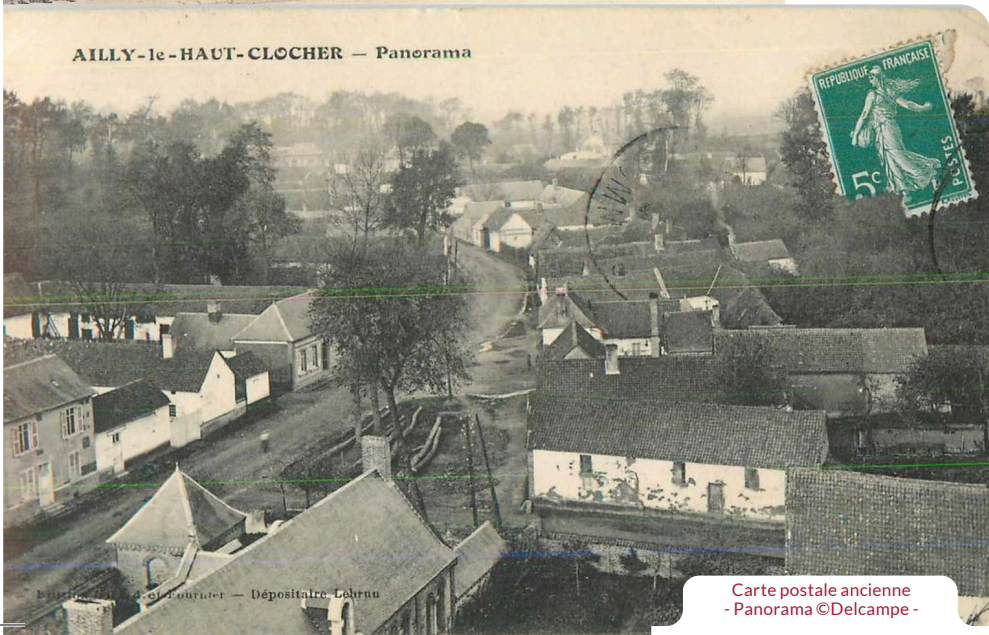
AILLY-le-HAUT-CLOCHER (Somme)
Les Ecoles



Carte postale ancienne
-Les écoles ©Delcampe-

Edit. Caumartin S. Petit, phot-édit. Longpré

AILLY-le-HAUT-CLOCHER — Panorama



Carte postale ancienne
-Panorama ©Delcampe-



Effraie des clochers

Patrimoine vivant

Les éléments du vivant font entièrement partie des biens communs à transmettre de génération en génération. Ils peuvent entre autres, bénéficier d'une protection ou d'une conservation, nous pouvons donc parler de **patrimoine vivant**.

La commune d'Ailly-le-Haut-Clocher est une commune essentiellement rurale, la présence d'un patrimoine vivant y est donc attendu.

Situé sur une zone particulièrement plane du plateau du Ponthieu, sans aucun cours d'eau ni véritable bois, Ailly-le-Haut-Clocher ne peut abriter que des espèces de plein champ, ainsi que des espèces inféodées au bocage qui entoure encore le village par endroit.

Historiquement, c'est une commune qui a été bien étudiée par les botanistes. Ils y ont observé plus de 340 espèces végétales, ce qui était satisfaisant. Cependant à partir des années 1990, ce nombre est passé à 179 espèces, ce qui est faible. Plus aucune espèce végétale n'a de caractère patrimonial.

Plus d'une centaine d'espèces animales y sont connues, principalement des insectes et des oiseaux, ce qui souligne une pression d'observation faunistique limitée.

Dans les champs de grande culture, le Bruant jaune, le Bruant proyer, la Linotte mélodieuse, la Perdrix grise ont été observés, aux côtés du Lièvre, du Faisan et du Chevreuil. Les passages du Busard Saint Martin et du Busard des roseaux amènent à supposer qu'ils ont peut-être niché sur place. En hiver, Pluviers et Vanneaux viennent également se poser sur les terrains dégagés.

Autour du village, dans les prairies ou courtils, la grande Sauterelle verte a été vue, ainsi que la Decticelle barriolée. Le Hérisson y gambade dans les prairies et les haies, à côté des Lapins de garenne et du Lérot, allant parfois jusque dans les jardins.

Près des habitations, l'Hirondelle de fenêtre, l'Hirondelle rustique et l'Effraie des clocher ont trouvé de quoi nicher, ainsi que la Pipistrelle commune.

La vraie richesse naturelle d'Ailly-le-Haut-Clocher est donc l'ensemble de ses prairies et de ses haies formant une auréole ou courtils. S'il en manque un morceau le long de la D1001, à l'Est, ainsi qu'à l'Est de Famechon, le reste du village en est globalement bien pourvu, ce qui lui conserve un aspect verdoyant que les habitants doivent apprécier. Ces pâtures forment un écran entre les habitations et les champs de grande culture, qui atténue naturellement l'effet sur les habitants et les espèces des prairies, des pulvérisations de produits phytosanitaires.



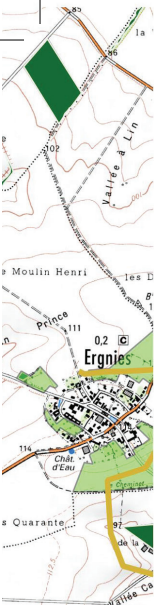


Cette auréole bocagère, est cependant assez isolée des courtils des communes voisines. Au sud de la commune une autre barrière isole cette dernière : l'A16. La distance aux communes voisines de Buigny l'Abbé, Yaucourt Bussus, Bussus-Bussuel ou Ergnies limite un réel brassage des espèces, même si au nord la vallée sèche du champ de tir présente un relief et une occupation du sol plutôt intéressante.

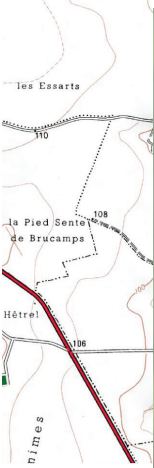
Le seul ensemble de courtils proche encore accessible via la vallée d'Ailly se trouve être autour de Villers-sous-Ailly. Aussi ce lien avec les courtils voisins aurait-il intérêt à être encore mieux souligné, renforcé par des haies et des bandes enherbées, enrichissant la faune des pâtures des courtils d'Ailly-le-Haut-Clocher.

Legende

- Limite de commune
- Ailly le Haut Clocher
- Boisements
- BOISEMENTS
- Prairies
- PRAIRIES
- Trame Bocagère



Lérot



Decticelle bariolée

Patrimoine religieux

Description de l'église

L'église Notre-Dame de l'Assomption est située au détour de la Départementale 32. Elle représente avec la mairie, un des deux édifices majeurs de la place de la mairie. A l'écart de l'artère principale de la commune (la D1001), ce lieu de culte est situé dans un environnement paisible. Portant bien son nom, la commune arbore ce «haut-clocher», visible de toute part.

Constituée entièrement en pierre blanche du pays, l'église gothique de Notre Dame de l'Assomption date du XIIIe siècle, mais elle a connu de nombreuses modifications et réparations du XIVe siècle jusqu'en 1950. Classée aux Monuments Historiques, elle est construite sous la forme classique d'une croix. Elle a cependant la particularité d'avoir un chœur beaucoup plus étroit que sa nef.

Cette église, emblème de la commune, s'élève avec son clocher à une hauteur de 48 mètres soit seulement 10 mètres de moins que les tours de la cathédrale Saint-Wulfran d'Abbeville. Ce qui en fait un édifice majeur pour une commune d'un peu moins de mille habitants. Le clocher en avant corps de la nef est accompagné d'une tour à huit pans d'une vingtaine de mètres où se trouvent deux cloches.



Eglise en 1852
Fonds MACQUERON Oswald et Henri
©Archives d'ABBEVILLE



Vue intérieure
sur la chaire à prêcher
©Archives départementales

A l'intérieur, l'édifice est composé de deux chapelles qui forment le transept séparant la nef et le chœur. Le mobilier est en grande partie classé ou inscrit aux Monuments Historiques (MH).



Vue intérieure sur le chœur

Vue intérieure sur le chœur
©Archives départementales

Vue sur l'Eglise Notre Dame de
l'Assomption



Chaire à prêcher du XVII^e
-objet CL MH-



Patrimoine Mobilier de l'église

Le patrimoine religieux n'est pas composé seulement de son église, le mobilier fait aussi faire partie de ce patrimoine. L'église de Notre Dame de l'Assomption anciennement rattachée à l'abbaye de Saint-Riquier, en est richement dotée.

Nous retrouvons des statues en bois parfois dorées, mais aussi des tableaux ou tout autre mobilier de cérémonie.

Liste non exhaustive des objets Classés et ou Inscrits Monument historique visibles dans l'église de l'Assomption :

- Statue de Saint Augustin du XVIII^e siècle-objet classé MH
- Sculpture en Bois : Christ de Pitié - objet classé MH
- Tableau de Saint Michel combattant les anges rebelles-objet Inscrit MH
- Sculpture en Bois doré d'une colombe suspendue du XVII^e-objet Inscrit MH
- Buffet d'orgue du XVIII^e - objet Inscrit MH
- Armoire de sacristie du XVIII^e - objet Inscrit MH
- Maître-autel avec tableau de l'Assomption-objet Inscrit MH
- ...

Classé ou inscrit ?- Extrait Direction Régionale des Affaires Culturelle (DREAL)

Sont classés parmi les monuments historiques, « les immeubles dont la conservation présente, au point de vue de l'histoire ou de l'art, un intérêt public ». C'est le plus haut niveau de protection. Sont inscrits parmi les monuments historiques « les immeubles qui, sans justifier une demande de classement immédiat au titre des monuments historiques, présentent un intérêt d'histoire ou d'art suffisant pour en rendre désirable la préservation ».



Statue de la Vierge à proximité de l'église



Carte postale ancienne de l'église



Statue Saint Roch et son chien du XVI^e -Objet CI.MH-



Statue Saint Nicolas -Objet CI. MH-



Le(s) cimetière(s)

Le patrimoine religieux est présent aussi en dehors de l'église. On retrouve par exemple les cimetières. Celui d'Ailly-le-Haut-Clocher fût situé jusqu'en 1914 au pied de l'église (voir carte postale ci-contre). De nos jours, il ne reste de cet ancien cimetière que le monument aux morts. Une statue de la vierge a été implantée par la suite (voir photographie ci-contre).

Le cimetière actuel situé à l'entrée Ouest de la commune, le long de la D1001, est au milieu des champs. Cela le rend malheureusement difficile d'accès à pied. Construit au XIX^e siècle, il finit par supplanter le cimetière du bourg, ce dernier jugé comme non hygiénique. Un alignement de tilleuls palissés le protège des activités humaines. De part son isolement, il est sujet à une ambiance particulière, celle d'un lieu de recueillement. Etant assez récent, il est parfaitement quadrillé et fonctionne dans sa globalité. Les croix de pierre et de fer viennent se dresser au dessus des tombes reliant ciel et terre.



Patrimoine religieux et Patrimoine - Externe agricole



Statue Vierge à l'Enfant
-objet Cl. MH-

Patrimoine Bâti

Le patrimoine d'une commune rurale tient souvent en grande partie à la qualité architecturale et patrimoniale de ses bâtis et en particulier ses bâtis agricoles.

L'utilisation de la brique comme matière première des bâtis picards donne une ambiance particulière à l'ensemble des communes du plateau du Ponthieu, et Ailly ne déroge pas. Nous pouvons observer le long de la rue du Huit Mai, cette première bâtisse qui jouit d'un enchevêtrement de brique blanche mâchefer et brique rouge. Ceci lui donne un caractère particulier.

La brique est parfois couplée à du colombage, le bâti ci-contre en témoigne. Cette combinaison singulière donne à ce dernier un caractère patrimonial, car il est le témoin d'un style architectural visible dans de nombreuses communes du Ponthieu.

La brique été autrefois réalisée directement avec l'argile du sol communal, formant des excavations tout autour de la commune.

La commune d'Ailly-le-Haut-Clocher est héritière d'une activité agricole. C'est pourquoi il est possible d'observer de nombreux bâtis agricoles possédant des particularités architecturales. Ce patrimoine agricole est visible en de multiples endroits de la commune. Les fermes picardes étant bien souvent centrées autour d'une cour intérieure, il est courant d'avoir de grande porte pouvant laisser passer à l'origine des charrettes, de nos jours des tracteurs. Les différentes fermes de la commune ayant évolué avec leurs pratiques, elles juxtaposent, de nos jours des bâtis agricoles typiques auprès d'hangars contemporains. Ces derniers n'étant pas toujours très qualitatifs sur le plan architectural, cette juxtaposition raconte tout de même la progression de l'agriculture.



Bâti en brique
- Rue du Huit Mai -



Bâti colombage et brique
- Rue de la poste -



Bâti agricole - Rue de
Brucamps



Bâtisse et ses annexes
-Rue de Long-



Bâtî agricole-Rue de Long



Bâti-Rue de Long



Bâtisse et ses annexes
-Rue du château-

Le «château» d'Ailly

Cette grande demeure située le long de la D1001, avec ses deux ailes parfaitement symétriques s'étend avec son parc sur une majeure partie de la façade ouest du bourg d'Ailly. Véritable porte d'entrée de la commune, cette demeure privée abrite une activité d'hébergement touristique.



Le «château»



L'ancien relais de Poste

Cette bâtisse située le long de la départementale 1001 a en plus d'une architecture qualitative, une histoire particulière. En effet cette maison est un ancien relais de poste. Les relais de la Poste Royale étaient des lieux destinés à la restauration et l'hébergement des soldats et messagers de l'État. On y proposait aussi des chevaux, d'où le nom de poste à chevaux. L'aile Est de style néoclassique, est une bonne représentation de l'architecture des châteaux picards. Composée de brique et d'un chaînage en pierre blanche, chacun des frontons de fenêtres est surmonté de sculptures.



L'usine de bouton de nacre

Comme évoqué précédemment, les actuels locaux de la communauté de communes du Ponthieu-Marquenterre, Rue d'Ergnies, abritaient autrefois une usine. Celle-ci constituée de brique dispose de grandes verrières typiques des usines de l'ère industrielle. On y confectionnait des boutons à base de nacre. Cette matière calcaire issue des mollusques est particulièrement solide et souvent utilisée dans la réalisation de bijoux et/ou vêtement luxueux.





Carte postale ancienne - Hôtel de ville

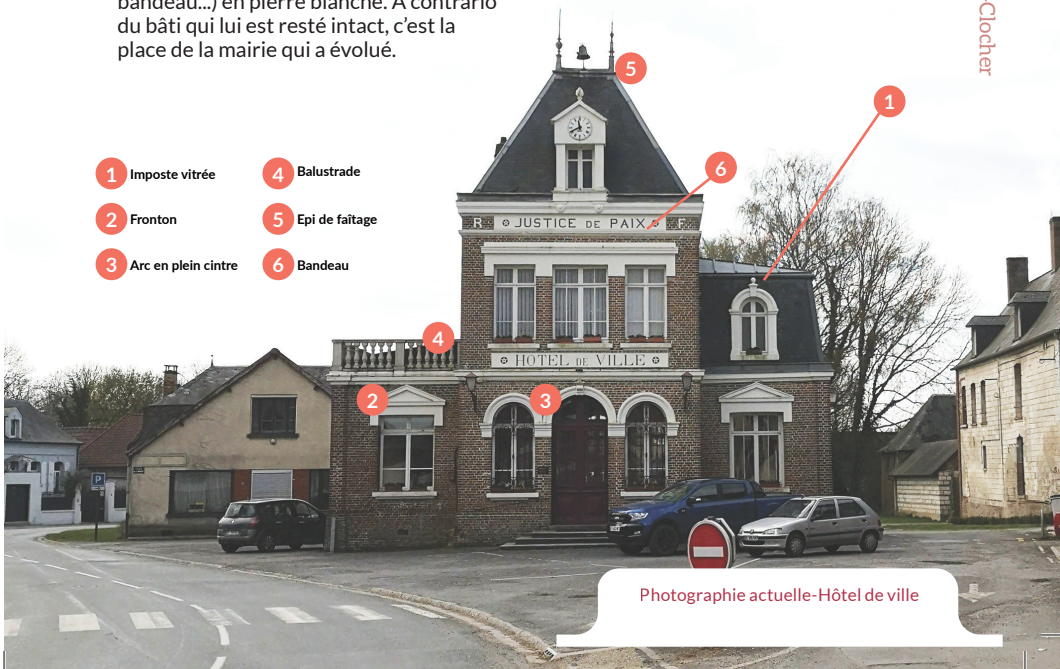
L'Hôtel-de-Ville

En immédiate proximité de l'église se trouve l'Hôtel-de-Ville. Inauguré en 1906, cet Hôtel a été bien entretenu et a été par conséquent peu modifié. Cette architecture particulière à base de brique typique du début du XX^e siècle fait écho aux châteaux picards. Ceci est perceptible par les frontons des fenêtres, ainsi que les balustres du balcon.

L'appareillage dit «à la française» en brique est souligné par les éléments architecturaux (fronton, arc cintré, bandeau...) en pierre blanche. A contrario du bâti qui lui est resté intact, c'est la place de la mairie qui a évolué.

Celle-ci est devenue un lieu de stationnement, ce qui ne valorise pas la qualité architecturale de ce bâtiment. Sans compter que cela rend difficile d'apprécier cette respiration urbaine. L'aménagement actuel de la place, relègue l'Hôtel-de-Ville au simple rang de bâti administratif, alors que nous pouvons le constater sur la carte postale ci-dessus, il était au début du XX^e siècle un lieu de rencontre où se massaient les habitants de la commune.

- | | |
|-----------------------|------------------|
| 1 Imposte vitrée | 4 Balustrade |
| 2 Fronton | 5 Epi de faîtage |
| 3 Arc en plein cintre | 6 Bandeau |



Photographie actuelle-Hôtel de ville

Patrimoine Militaire

Ailly-le-Haut-Clocher a été marqué par la Seconde Guerre mondiale. Comme beaucoup de communes du Ponthieu elle a abrité une base de lancement V1 au sein de Alliel, son extension.

On peut y percevoir encore des résidus de cette structure de l'armée Allemande.

Une base de lancement V1, est une base de tir de bombes volantes, de type missile à longue portée. Ces bombes étaient utilisées entre 1943 et 1945 pour servir de pression psychologique sur la population britannique d'où son nom : "Vergeltungswaffe" : « arme de représailles ».

Orientées vers Londres, ces bases de lancements ont une portée de 250 Km. Cette portée révolutionnaire pour l'époque a tout de même contraint les soldats allemands à construire à proximité des côtes anglaises. C'est pourquoi ces bases ont pullulé au sein de la Picardie maritime, territoire depuis longtemps frontalier avec le royaume britannique.

Ailly-le-Haut-Clocher a donc comme le reste du Ponthieu été le théâtre de ces affrontements militaires.

Les alliés souhaitant à tout prix détruire ces bases, ont bien souvent bombardé ces terres habitées. Nous pouvons observer sur la photographie aérienne de 1952 (ci-dessus), l'énorme présence d'impact de bombes dans les prés et champs à proximité des habitations.

Ce patrimoine militaire particulier rappelle par sa seule présence une histoire compliquée et marquée par de nombreuses souffrances. C'est pourquoi ces structures sont bien souvent laissées à l'abandon. Laisant place à une dégradation naturelle orchestrée par la végétation. Cependant, ces traces d'histoire, aussi douloureuses soient elles, sont l'objet d'une mémoire à transmettre.

C'est en raison de ce devoir de mémoire que dès 1964, à l'occasion du 20^e anniversaire de la Libération et du 50^e anniversaire de la Guerre de 1914-1918 des expositions commémoratives furent organisées dans la France entière. Lors de l'automne 1964, les archives départementales de la Somme organisent au sein du Musée de Picardie une exposition intitulée « La guerre de 1914 et de la Libération de 1944 en Picardie », où des clichés d'Ailly-le-Haut-Clocher sont exposés.

Il est de nos jours important de perpétuer cette mémoire.

Le mur des bâtiments en forme de «ski»

1

Bâti de stockage de nos jours effondré

2

Autre bâtiment en forme de «ski», de nos jours recouvert de végétation

3



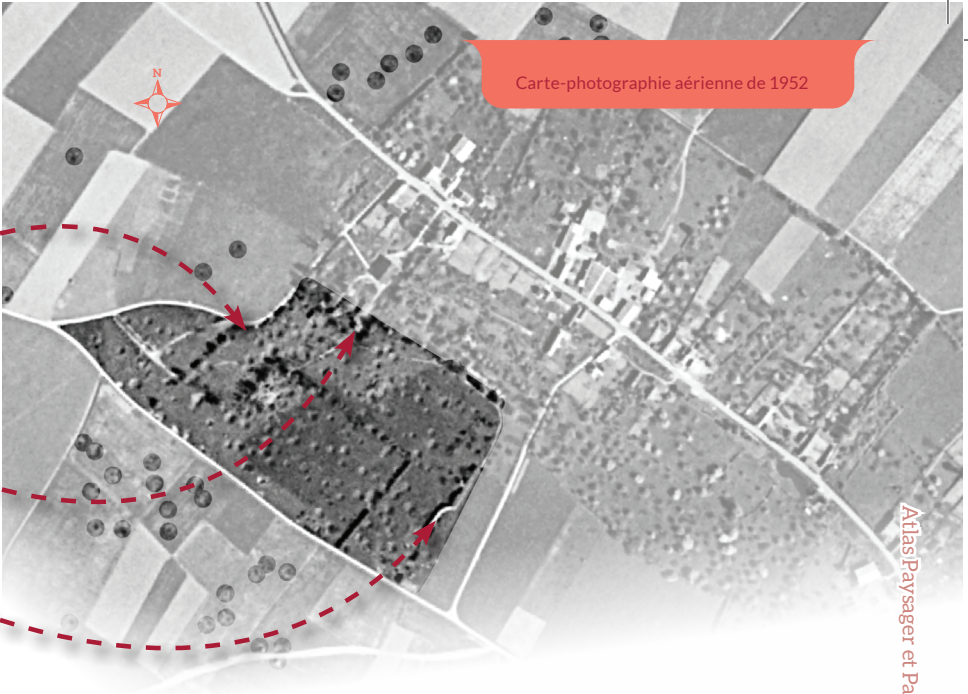
1 Muret -Parcelle 0085



2 Bâti-Parcelle 0086



3 Bâti en «Ski»-Parcelle 0083



Patrimoine Civil

Le monument aux morts

Situé sur la place à proximité de l'église et de la mairie, le monument aux morts commémore les victimes des Première et Seconde Guerres mondiales.

De forme quadrangulaire, la colonne de ce monument est ornementée de Palme et couronne.

A la suite de la Seconde Guerre mondiale, les noms des victimes ont été ajoutés au monument. Parmi les personnes commémorées par ce monument, certaines personnes sont des victimes civiles des bombardements de la Seconde Guerre mondiale.

Ce qui montre l'importance des affrontements au sein de la commune. Nous remarquons sur la diachronie (ci-contre) que l'environnement proche du monument aux morts a changé. En effet celui-ci a été déplacé après guerre, le positionnant dans l'axe de la rue de Long. Les nombreuses croix de fer visibles en arrière-plan, sont typiques de la région. Œuvres de ferronnerie, elles marquent l'emplacement d'une tombe.



Diachronie Monument aux morts
- Place de la Mairie -

Sur la stèle nous pouvons lire : «Honneur et patrie
1914-1919 aux enfants d'Ailly-le-Haut-Clocher
Morts pour la France la commune reconnaissante»



Petit Patrimoine

Les tours, pigeonniers et autres petits édifices font partie intégrante du paysage des aillaicois et aillaicoises.

Ce patrimoine du quotidien est important, pour la qualité architecturale, urbanistique, ou bien plus largement **pour la qualité de vie de la commune**. Bien souvent privés, ils sont une charge financière importante pour les propriétaires, mais font partie intégrante des petites histoires intégrées à la grande, comme l'a pu l'être en son temps le pigeonnier de l'ancien relais de poste.

Constitué de brique et de colombage nous retrouvons sur le premier édifice la concentration d'un mouvement architectural vernaculaire.

Les deux autres édifices (2 et 3) sont fait d'un appareillage de briques plus classique. Mais ils sont des bons témoins de la richesse patrimoniale de la commune.

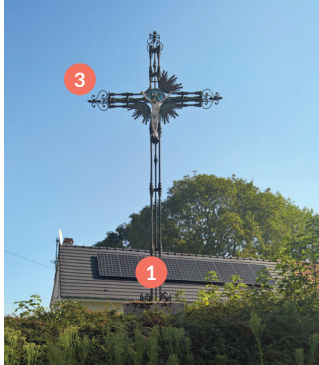
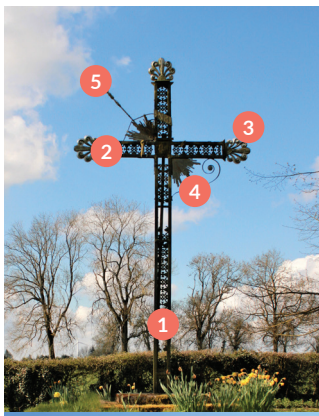
L'entretien de ce patrimoine privé étant parfois cher, il est important de prendre conscience de celui-ci, qui disparaît peu à peu.

Tour privée-Rue du château



Tour privée-Rue de Long

Pigeonnier de l'ancien relais de poste



- 1 Fût ou Mât : Tige verticale
- 2 Traverse ou bras : Partie Horizontale
- 3 Fleurons : Éléments décoratifs
- 4 Volutes décoratives
- 5 Diagonale : flèche d'équerre

Les croix de fer

De tout type, simple, double, fasciculée, hybride elles sont positionnées à de multiples endroits : isolé, en cœur de bourg, en sortie de l'auréole de courtils... Parfois pour marquer une limite, d'autre fois pour commémorer une personne ou un souvenir, ces croix de fer sont nombreuses sur la commune. Leur emplacement est toujours lié à une histoire parfois lisible sur les plaques apposées à leurs socles. Ces éléments patrimoniaux ponctuent le paysage et servent souvent de points de repère. Bien que d'origine religieuse, ces crucifix sont souvent aux carrefours de passages plus ancestraux et marquent ainsi l'héritage passé et futur, de points de rencontre.



Le patrimoine mémoriel

Le patrimoine mémoriel bien qu'impalpable fait partie de l'histoire de la commune et constitue son identité. C'est ce dont parle cette photographie. Le souvenir d'une mare au centre de la commune, où les éleveurs venaient faire abreuver leurs petits troupeaux. Ces histoires et anecdotes font partie intégrante de l'histoire de cette commune rurale, mémoire qu'il faut tenter de transmettre.

Couleurs et matériaux



LA PANNE PICARDE

On retrouve sur les toits la panne picarde, en terre cuite de couleur orangé. Elle se lie parfaitement avec les teintes de la brique.

Apparue au XVIII^e siècle elle se retrouve partout en Picardie. Orientée selon le vent, cette panne participe à la qualité esthétique de la commune.



LA CRAIE

Parfois la brique est accompagnée de pierre locale (craie) de faible qualité constructive. Ce matériau est ainsi renforcé par ce chaînage de brique. C'est le cas le plus souvent des habitations des plus fortunés, ou encore des châteaux et églises.



LA BRIQUE

La brique est le matériau principal des communes du Ponthieu. Le sol calcaire étant trop friable, il a été préféré au fil du temps de cuire l'argile à haute température pour produire des briques. Passées dans l'inconscient collectif, elles apportent au bâti une identité, une «couleur» propre à chacun. Dimension, âge, épaisseur du mortier, elles sont chacune différentes. Elles sont parfois en accompagnement d'une structure bois apparente. (Voir ci-contre).



LE TORCHIS

Le torchis est une technique particulière. Il désigne le matériau de remplissage fait d'argile et de paille hachée. Utilisé comme matériau de remplissage non-porteur, c'est un béton naturel qui est utilisé pour les murs et les cloisons dans les constructions ossature bois.



Les couleurs de la commune

La palette chromatique des communes a pour but de faire émerger les couleurs dominantes d'une photo la plus représentative de la commune.

Pour Ailly-le-Haut-Clocher, c'est la rue de Long (Axe Nord-Sud-D32) et en particulier le virage desservant la place de la mairie. Cette rue donnant sur l'église de pierre blanche est longée par des bâtis modernes et anciens. Les bâtis anciens sont typiques et sont reconnaissables du fait de l'usage de la brique rouge appareillée à la «française» (point n°2) et de pannes dites picardes (point n°6), orientées face au vent.

PANTONE® COOLGRAY 1C RGD 217 217 214 HEX #D9D9D6 CMJN 13 10 12 0	1
PANTONE® 4266C RGD 154 95 58 HEX #9A5F3A CMJN 30 64 83 18	2
PANTONE® 4282C RGD 176 170 171 HEX #B0AAAB CMJN 32 29 27 0	3
PANTONE® 545C RGD 198 218 231 HEX #C6DAE7 CMJN 21 7 4 0	4
PANTONE® 7748C RGD 124 128 52 HEX #7C8034 CMJN 52 36 100 14	5
PANTONE® 4053C RGD 207 123 105 HEX #CF7B69 CMJN 16 60 57 1	6



Atlas Paysager et Patrimonial

52 | Ailly-le-Faut-Clocher

Recommandations Paysagères

Ou comment construire
son avenir



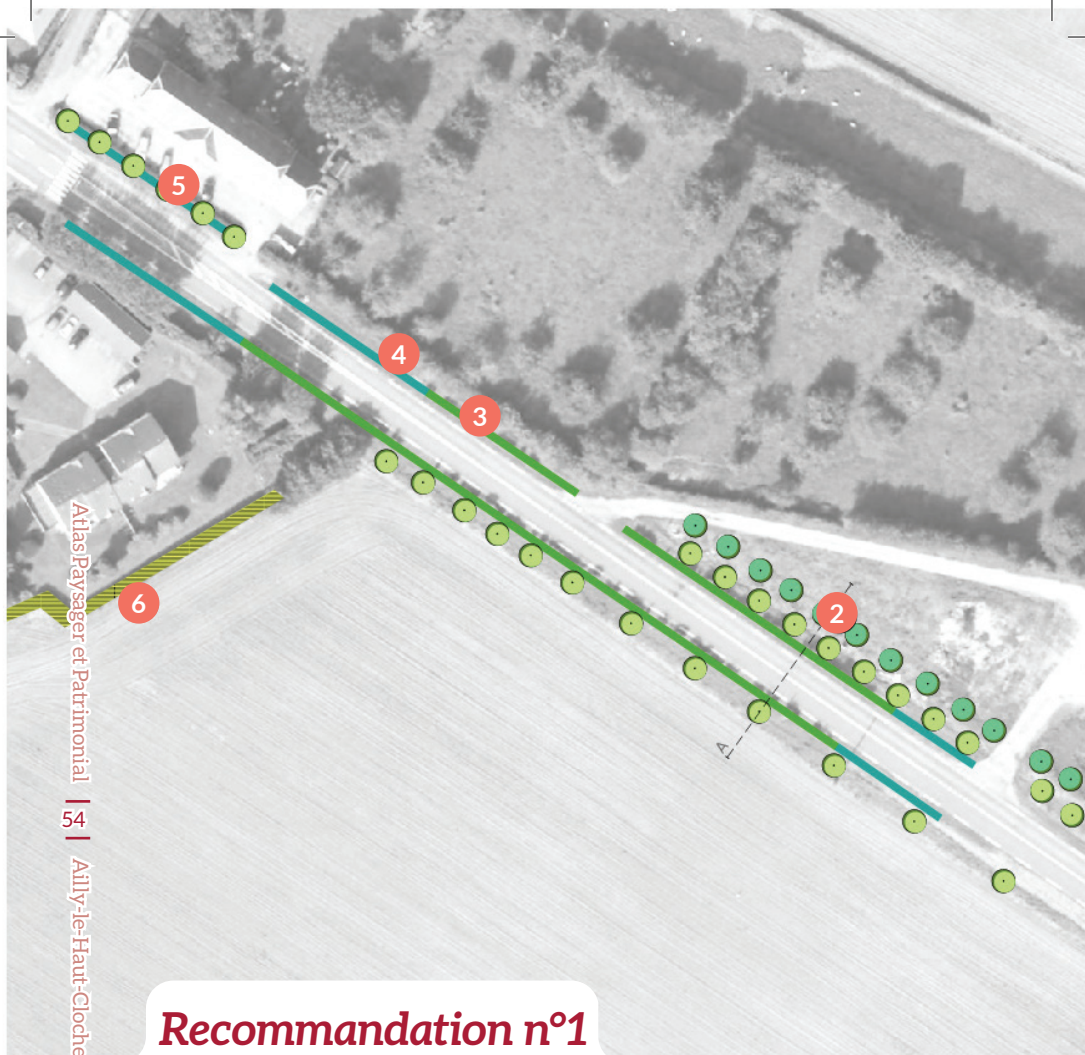
Les atlas s'inscrivent dans une démarche de documentation des paysages. C'est un outil de connaissance. Ils visent à identifier les paysages, les analyser et suivre leurs transformations.

Un atlas s'inscrivant dans ces démarches de documentation et d'information, a pour but de mettre en lumière certains points.

Des points à préserver, à accentuer, à repenser, à accompagner dans leurs évolutions. N'ayant pas une finalité opérationnelle, les quelques points ci-après ont pour but de recommander des actions possibles. Exposées au préalable aux conseillers municipaux, ce sont des pistes possibles d'aménagements plus ou moins lointains qui ne sauraient constituer des actions programmées et effectives.

**Entrée Est de la commune
- Lieu de recommandation n°1 -**










Recommandation n°1

Entrée de ville Est

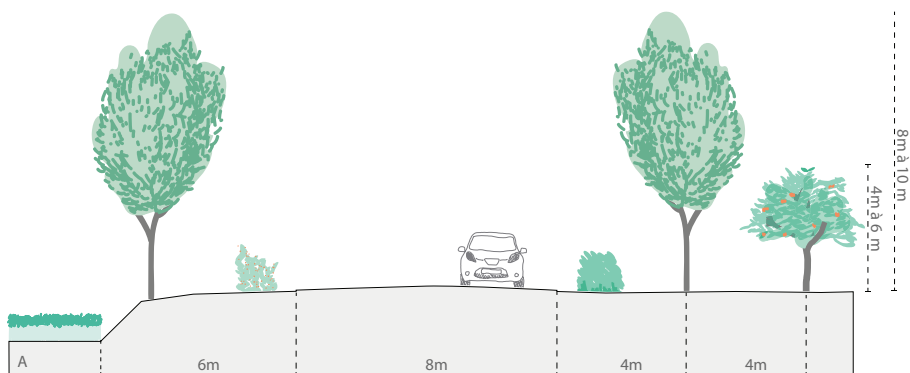
L'objectif est de cadrer l'arrivée dans le bourg par la plantation d'arbres et de haies dans le prolongement de ce qui existe déjà. Les haies basses en place doivent être moins taillées, leur envergure aura un effet plus important sur le ralentissement de la circulation. De la même manière, l'alignement d'arbres peut avoir un effet de ralentissement, mais son objectif premier est d'atténuer la présence du hangar agricole.

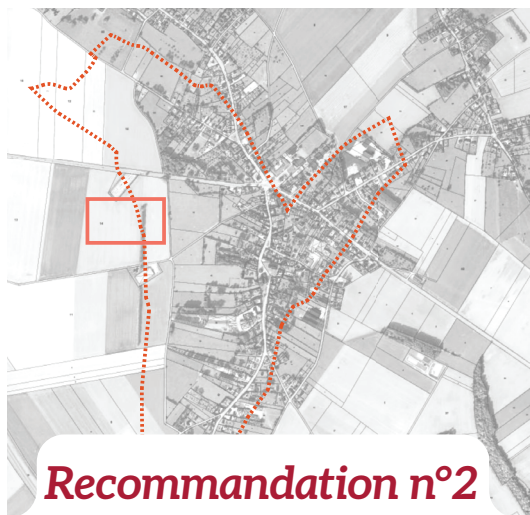
-  Arbre fruitier en port libre
-  Arbre à moyen développement (Érable, Aulne...)
-  Haie à planter dans la continuité des haies existantes
-  Haie existante : taille adoucie (1 fois tous les deux ans)
-  Haie à diversifier avec des arbres en port libre



Légende :

- 1 - Mettre en œuvre une haie libre permettant d'intégrer les hangars dans une silhouette plus apaisée de l'entrée de ville.
- 2 - Plantation à 4 m de la voie d'un double alignement d'arbres de haut jet et de fruitiers
- 3 - Regarnir les haies existantes en utilisant les palettes végétales mises à disposition (essences locales, résistantes aux pollutions, aux sels routiers...).
- 4 - Prolonger les haies existantes en appliquant une gestion moins sévère (taille tous les deux ans par exemple).
- 5 - Plantation de sujets à petit développement (Sorbier, Sureau, Alisier...) pour apporter un ombrage aux stationnements et prolonger l'ambiance végétale de l'entrée de ville.
- 6 - Repenser la silhouette de l'entrée de ville en proposant aux propriétaires de la haie existante de rythmer celle-ci avec des arbres en port libre.





Recommandation n°2

Entrée de ville Ouest

Si l'implantation d'un passage piéton ne semble pas envisageable, un dispositif de signalétique de part et d'autre de la chaussée (minimum 2 m des voies) peut permettre de rendre plus visible cette traversée piétonne. C'est aussi l'occasion de montrer que le chemin du tour de ville/tour de haie peut faire l'objet d'une qualification spécifique. Une gamme de mobilier peut être développée et accompagnée d'une signalétique d'itinéraires. Un système d'alignement et de haies est aussi mis en place de manière à amorcer l'arrivée dans le bourg et tenter de faire ralentir la circulation. Côté cimetière, une haie est plantée à deux mètres des voies et ce jusqu'aux premières habitations du bourg.

..... Tour de haie plus ou moins existant



Arbre à moyen développement (Erable, Aulne...)

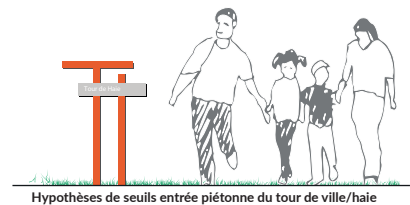
Haies à planter avec des essences locales et rustiques



Signalétique adaptée à l'itinéraire du tour de ville



- 1 - Développement d'une gamme de signalétique, de mobiliers et d'outils de communication originaux pour valoriser les itinéraires de découverte de la commune (tour de ville/ tour de haie).
- 2 - Plantation d'une haie mixte à minimum 2 m de la voie, jusqu'aux premières habitations.
- 3 - Plantation d'un alignement d'arbre à minimum 4 m de la voie.
- 4 - Plantation d'une haie mixte le long du chemin pour accompagner le chemin de randonnée et favoriser la biodiversité



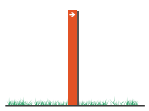
Hypothèses de seuils entrée piétonne du tour de ville/haie



Fascicule, dépliant



Information, itinéraire



Direction, balisage



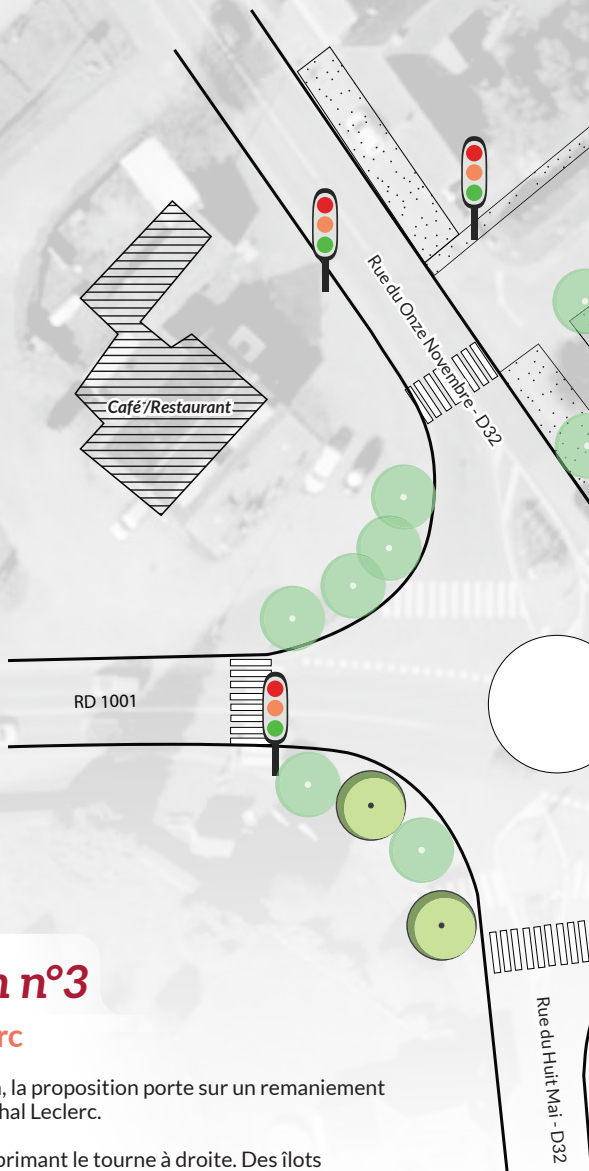
Mobillier, banc



Mobillier, poubelle



0 20 m



Recommandation n°3

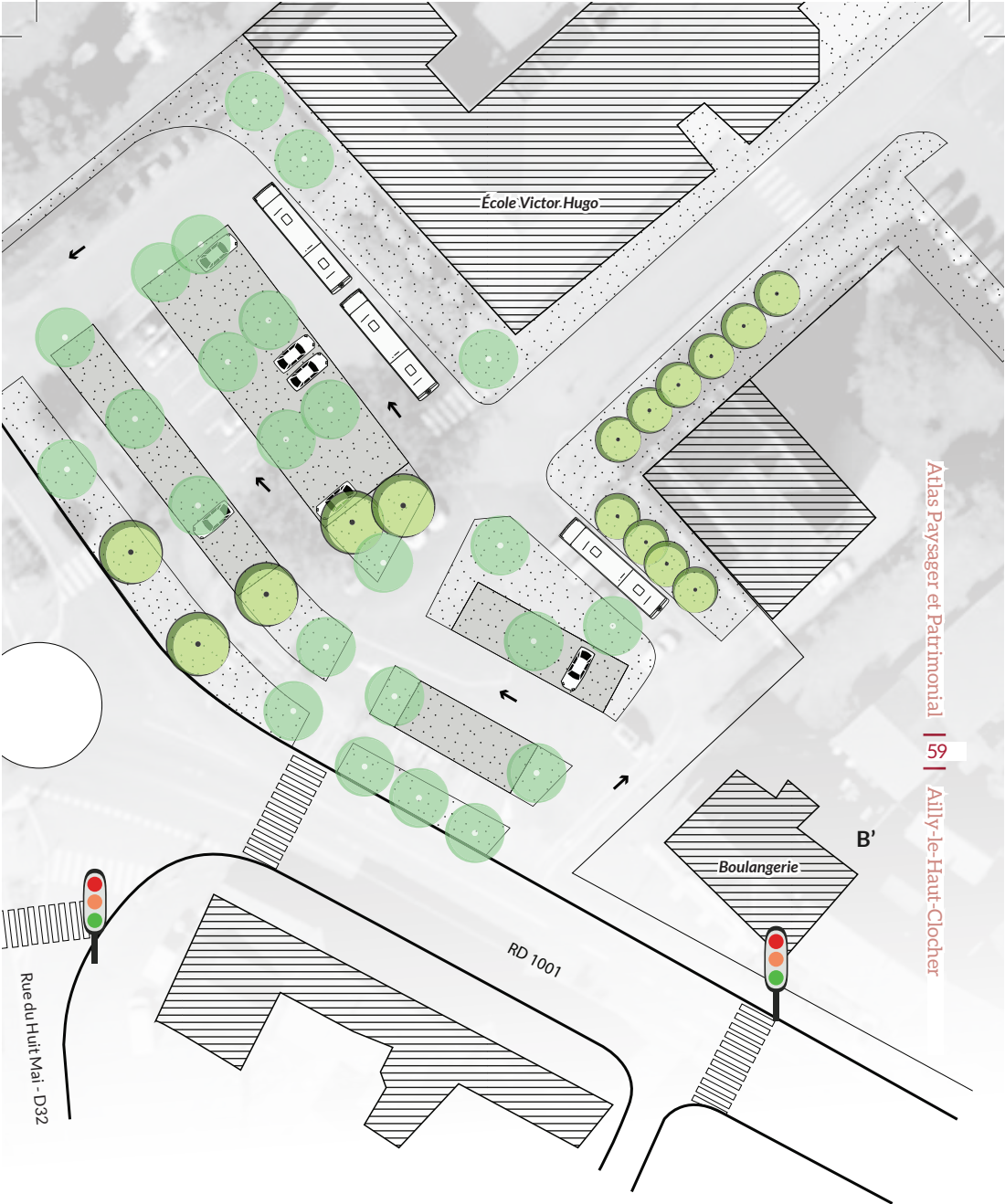
Place du Maréchal Leclerc

Pour cette troisième recommandation, la proposition porte sur un remaniement et aménagement de la place du Maréchal Leclerc.

L'idée serait d'agrandir la place en supprimant le tourne à droite. Des îlots de stationnements pourront être ponctués par des arbres et des massifs qui atténueraient l'effet parking. Des circulations piétonnes pourront être mises en valeur par un traitement de sol invitant au ralentissement (ex.pavés). Le fonctionnement proposé des bus restera le même qu'aujourd'hui, avec un trottoir plus large pour accueillir en toute sécurité les élèves.

Le feu à l'extrémité Est de la RD1001 sera reculé pour faciliter l'utilisation de la rue perpendiculaire et pour interdire les raccourcis par la place lorsque le feu est rouge.

Cette version s'inspire largement de l'étude réalisée par Tracé Urbain pour la remettre à l'ordre du jour dans les priorités départementales et intercommunales.



Arbres existants



Plantation d'arbres



Ancien Tracé D1001

Pour aller loin

Les dynamiques intégrées dans cet atlas vous intéressent ? Nous vous proposons une série de documents pour approfondir le sujet.

Le site Parc naturel régional Baie de Somme Picardie maritime

www.baiedesomme3vallees.fr

Le site de la fédération des Parcs Naturels Régionaux

> www.parcs-naturels-regionaux.fr/mediatheque/ressources/amenagement-durable-des-territoires-ruraux

Les documents ou sources de références

DREAL Picardie :

- > Atlas des Paysages de la Somme
- > Les mobiliers de jeux
- > Les structures éphémères d'accueil

Plantons le décor :

<https://www.plantonsledecor.fr/>

CAUE 80 - Les bâtis picards :

<http://www.caue80.fr/nos-ressources-pour-vos-projets/nos-productions/>

Syndicat mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard - L'intérêt et l'entretien des prairies : <https://www.baiedesomme.org/themes/2238-1002-biodiversite-elevage>

Villes et Villages fleuris - Fleurir les Hauts-de-France :

<https://www.hautsdefranceregionfleurie.com/videotheque>

Maisons paysannes - Les détails des maisons paysannes samariennes :

<http://picardie.maisons-paysannes.org/dpt/somme/les-maisons-paysannes-du-pays-de-somme/>

Conservatoire National Botanique de Bailleul - La marque Végétal Local :

<https://www.vegetal-local.fr/>

Quelques plantes conseillées



Chêne Pédonculé
Quercus robur

Ce grand arbre de 25 à 35 m de haut peut dépasser pour certains sujets les 45 mètres. Implanté de manière isolée, il peut atteindre des dimensions imposantes, avec un tronc dépassant les 5 m de circonférence.

Sa longévité atteint facilement 500 ans, mais des arbres ayant de 700 à 1 200 ans peuvent exister. Son écorce lisse, gris vert, se fissure avec le temps. Ses feuilles de 4 à 12 cm de long possèdent 4 à 6 lobes.

Très répandu en Europe, il pousse sur un sol calcaire. Il offre aussi un habitat à des milliers de petits animaux. Sans oublier son apport nourricier dû à ses glands à la cupule (couronne à la base du fruit) peu profonde.

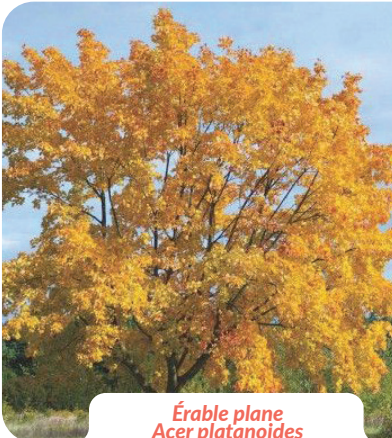


Noyer-Juglans regia

D'une hauteur de 15 à 25 m cet arbre au port arrondi a un feuillage vert caduc. Ses feuilles sont coriaces et aromatiques. Son écorce lisse, grise et brillante contraste avec son feuillage.

Fleuri en mai-juin sous forme de chaton (floraison mâle, longue et pendante le long de ses branches), son fruit est globuleux et charnu contenant une grosse noix de 4 à 5 cm de long. Elle est particulièrement savoureuse.

Parfois associé au diable dans les légendes urbaines, il sécrète un composé : le juglon, qui oxyde le sol et empêche le développement d'autres plantes, c'est pourquoi il est souvent isolé.



Érable plane
Acer platanoides

Cet arbre à tige élancée, peut atteindre 20 à 30 m de haut et une circonférence d'environ 8 à 9 m. Cet érable est à vocation ornementale, il est donc planté de manière isolée ou en alignement.

Sa durée de vie peut atteindre 200 ans.

L'écorce est brune et présente de nombreuses crevasses longitudinales peu marquées. Ce caractère permet de le distinguer du sycomore dont l'écorce grisâtre se détache en larges plaques.

Les fleurs vert jaune, apparaissent avant les feuilles. L'érable plane commence à fleurir à l'âge de 15-20 ans. Les feuilles, à long pétiole, sont glabres, vertes et luisantes. Elles prennent une très belle teinte jaune à l'automne.

Son bois résistant est prisé dans la construction d'outils.



Poirier sauvage
Pyrus pyrastrer

Le Poirier sauvage européen est une espèce de poirier de la famille des Rosaceae, présent dans les haies et les bois de toute l'Europe, exceptée de l'Europe du Nord.

D'une hauteur de 12 à 25 m, son feuillage est caduc et de couronne conique.

Ses feuilles arrondies à pointe courte font jusqu'à 7 cm. Son fruit dur est jaune-vert.

Il est considéré comme un ancêtre sauvage du poirier cultivé européen *Pyrus communis* (avec le *Pyrus caucasica*). À la différence du poirier commun cultivé, ses rameaux peuvent porter une épine terminale et ses fruits sont petits (2-3 cm) et de saveur âpre.



Noisetier
Corylus avellana

Natif d'Europe, le noisetier commun appelé aussi coudrier ou avelinier est présent dans nos bois mais aussi dans nos haies champêtres. Cultivé pour ses fruits et autrefois utilisé en taillis, il est toujours recherché en vannerie du fait du caractère souple de ses rameaux. Favorable au développement de la faune, il est prisé par les écureuils, pour ses noisettes. D'une hauteur de 3 à 10 m, ses troncs multiples peuvent monter jusqu'à 15 m. De couronne arrondie, son feuillage vert vient surmonter ses troncs d'écorce brun-clair. Son feuillage caduc est constitué de feuilles arrondies et dentées de 5 à 10 cm de long. Sa floraison effective en fin d'hiver laisse apparaître des chatons jaunes.



Sureau noir
Sambucus nigra

Commun en Europe à l'exception de l'extrême Nord, nous le retrouvons dans les haies et les bois. Avec sa couronne arrondie et son écorce brun-clair, il peut servir d'arbuste d'ornement dans les haies champêtres.

D'une hauteur pouvant atteindre les 10 m, il est généralement compris entre 2 et 4 m. Ses abondantes floraisons blanches de la fin de printemps, sont très odorantes et viennent ponctuer le vert de son feuillage. Son feuillage caduc est composé de folioles (petites feuilles formant une feuille composée). Ces folioles par paire de 5 à 7 par tige sont de forme ovoïde et sont dentées.

Ses baies noires disponibles en fin d'été sont appréciées par les oiseaux. Attention ses baies sont comestibles cuites, mais peuvent être toxiques crues.



Églantier
Rosa canina

Indigène d'Europe, légèrement odorant, il fait partie de la famille des rosiers. Appelée parfois rosier des chiens, cette plante mellifère possède aussi des vertus médicinales.

D'une hauteur de 1 à 2 m cette plante reste légèrement basse, avec un port buissonnant.

L'églantier convient parfaitement pour donner un aspect naturel et coloré à un massif. Sa floraison blanche s'épanouit en mai pour se roser en début juin. Puis en octobre une fructification rouge-orangé prend place. Appréciant un sol neutre il s'adapte bien à un sol légèrement acide ou basique.



Sorbier des oiseleurs
Sorbus aucuparia

Originare d'Europe du Caucase et d'Afrique du Nord, il est planté isolé ou en alignement. Cette plante mellifère (dont le nectar est récolté par les abeilles pour élaborer le miel) est appréciée par la faune, tel que le Jaseur boréal (oiseau migrateur). D'une hauteur de 2 à 15 m, il apprécie le soleil et un sol neutre à basique.

Ses feuilles composées de 13 à 15 folioles font chacune une taille de 6 mm de long, à bord finement denté. Elles virent au rouge et jaune en automne.

Ses fruits en grappes de baies écarlates sont recherchés par les oiseaux en hiver.

Petite anecdote : Les fruits (sorbes) servent à produire le sorbitol qui remplace le sucre dans le régime des diabétiques.



Érable Champêtre
Acer campestre

Originare d'Europe centrale, il est présent dans nos forêts, mais il est souvent utilisé comme arbre de nos haies.

D'une hauteur de 10 à 12 m, il peut parfois atteindre les 30 m. Son feuillage caduc forme un dôme arrondi qui laisse entrevoir son écorce de couleur gris-brun. Ses fleurs jaunâtres sont assez discrètes en avril-mai. Ses fruits plats à deux ailes, reconnaissables par leurs vols, sont appelés akènes. Leur forme favorise la dispersion aérienne et donc sa reproduction.

Ayant une préférence pour les sols sableux et calcaires, il est particulièrement adapté au sol de Picardie maritime.

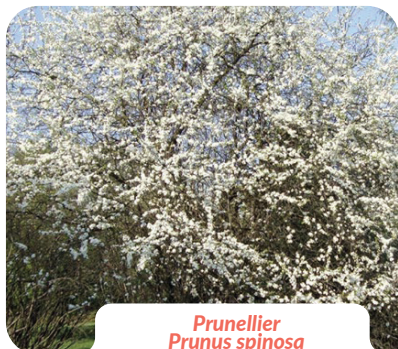


Viorne obier
Viburnum opulus

Commun dans presque toute l'Europe, on le retrouve dans les bois frais, les haies et les taillis. Pouvant atteindre les 4 m, cet arbuste mellifère caduc possède un port étalé composé de peu de branches. Ses feuilles sont composées de 3 à 5 lobes dentés de 5 à 10 cm de long, de couleur rouge lie-de-vin en automne.

Sa floraison visible en juin-juillet est composée d'une inflorescence de fleurs blanches fertiles, entourées de fleurs plates stériles.

Ses fruits rouges sont sous forme de bouquets qui pendent. Ils arrivent à maturité en septembre-octobre.



Prunellier
Prunus spinosa

Natif d'Europe, le prunellier ou épine noire, est un buisson dense et épineux. Il est adapté à un sol acide ainsi que basique.

Cette plante mellifère peut atteindre les 5 m de haut. De nombreuses espèces l'apprécient notamment le Thècle du bouleau (papillon) et le petit bourdon terrestre.

Son écorce noire et rugueuse surmontée d'un feuillage au port arrondi composé de feuilles vertes et jaunâtres lui donne un aspect particulier. Mais c'est sa floraison dense de couleur blanche, qui lui donne tout son charme.



PARC NATUREL RÉGIONAL BAIE DE SOMME PICARDIE MARITIME

Créé en 2020, le Parc regroupe 134 communes de Picardie maritime dans les Hauts-de-France, le long de la Manche et sur les coteaux de la Somme.

Fonctionnant sur les principes du développement durable, depuis 1967 la famille des Parcs expérimente au quotidien le développement durable et invente une autre vie, plus proche des hommes et de la nature.

L'ambition majeure du Parc naturel régional est de créer les bases d'une solidarité territoriale entre le littoral et l'intérieur des terres, de faire du Parc un territoire où l'on vit, on crée, on entreprend.

Son classement implique d'étendre à toute la Picardie maritime ce qu'a réussi la côte picarde : protéger l'intégrité de nos richesses naturelles, promouvoir nos savoir-faire et notre héritage culturel et surtout, assurer le développement économique et social de nos 134 communes.

Atlas Paysager et Patrimonial

Edition 2020
Ailly-le-Haut-Clocher

Atlas réalisé avec le soutien financier de :



Nos partenaires :



DÉVELOPPER EN PRESERVANT & PRÉSERVER EN DÉVELOPPANT